

**Travaux
Neuchâtelois
de Linguistique**

Institut de Linguistique
Université de Neuchâtel – Suisse



Table des matières

Bernard Py et Christian Rubattel:	
Avant-propos	5
Marc Bonhomme	
La délocutivité lexicale en français standard: esquisse d'un modèle dérivationnel	7
Ruedi Rohrbach:	
La terminologie de l' <i>Essai de grammaire de la langue française</i> de Damourette et Pichon	45
Shana Poplack:	
Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique	59

Avant-propos

Les trois articles réunis dans ce numéro des TRANEL ne sont pas des travaux neuchâtelois, mais des apports bienvenus à nos propres recherches en linguistique générale et en linguistique appliquée. Deux de ces contributions proviennent du Séminaire de langue française de l'Université de Berne. La première expose les résultats d'un séminaire de recherches, et la seconde est le résumé d'une thèse de doctorat non publiée soutenue à l'Université de Berne. Quant à la troisième, elle reprend le texte d'une conférence prononcée dans le cadre d'un Symposium qui s'est tenu à Neuchâtel du 16 au 18 septembre 1987 sur le thème *Minorisation linguistique et interaction*, sous l'égide de l'Association internationale de linguistique appliquée (AILA) et de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée (CILA).

L'étude de Marc Bonhomme porte sur l'intégration dans le système de la langue de néologismes qui ont leur origine dans l'énonciation. Il s'agit d'une approche nouvelle des rapports entre linguistique de la phrase et linguistique du discours, centrée sur un domaine souvent négligé dans ce contexte, le lexique. L'auteur montre que les définitions usuelles de la délocutivité sont soit trop restrictives, soit trop générales pour être opératoires, et qu'il faut prendre en compte la dimension communicative et locutoire. Les néologismes délocutifs constituent un phénomène plus complexe qu'on ne l'imagine, ce qui explique l'embarras des lexicographes confrontés à des dérivations sémantiques inhabituelles.

L'article de Ruedi Rohrbach traite aussi de la néologie, mais sur le plan métalinguistique: pourquoi Damourette et Pichon ont-ils réinventé la terminologie grammaticale, et quelles sont les conséquences de cette réinvention pour la description grammaticale elle-même? Ces néologismes n'ont pour la plupart pas été retenus, mais la systématisation de la terminologie a abouti à une classification des faits linguistiques certes cohérente, mais souvent en désaccord avec les données empiriques.

Enfin, l'article de Shana Poplack traite d'une question de sociolinguistique. L'auteur étudie les relations entre le français et l'anglais dans la région canadienne d'Ottawa/Hull. Une analyse des alternances de code entre les deux langues lui permet de préciser les comportements et les attitudes des locuteurs. Cette réflexion entre dans le cadre plus général du problème de la minorisation linguistique.

Bernard Py
Christian Rubattel

**LA DÉLOCUTIVITÉ LEXICALE EN FRANÇAIS STANDARD :
ESQUISSE D'UN MODÈLE DÉRIVATIONNEL ***

La délocutivité est certes un sujet très à la mode, mais nous n'allons pas l'aborder dans son optique habituelle. En effet, on examine ordinairement ce phénomène par rapport à l'énonciation, même lorsqu'on travaille sur des expressions déjà figées, s'intéressant à la dimension pragmatique et à la source discursive des délocutifs. Ce qui va retenir notre attention dans cet article, c'est non pas tellement le radical du mot délocutivité, mais son préfixe *dé-*, non pas la locutivité des délocutifs, mais leur intégration en langue dans le cadre restreint du français standard. Pour cela, nous fonderons notre étude sur un corpus qui nous paraît illustratif : celui que nous fournit le *Petit Robert* (PR, édition de 1983), avec des vérifications dans le *Trésor de la langue française* (TLF) et le *Französische Etymologische Wörterbuch* (FEW), à l'occasion aussi dans le *Dictionnaire étymologique de la langue française* (Bloch/von Wartburg). A partir de ce corpus, nous tenterons de voir comment fonctionne la délocutivité dans un dictionnaire d'usage: s'harmonise-t-elle sans difficultés avec le reste du lexique ou son origine énonciative, aléatoire et évanescence, ne crée-t-elle pas une cassure conflictuelle avec les autres processus néologiques? Surtout, à travers une analyse qui ne prétend pas à l'exhaustivité, mais qui vise seulement à dégager quelques dominantes, nous allons tenter d'ébaucher un modèle dérivationnel de la délocutivité lexicale, avec les problèmes à résoudre que cela suppose :

- **Problème définitoire** : Sur quels critères de base asseoir le phénomène de la délocutivité?
- **Problème typologique** : L'intégration des délocutifs dans le français standard se fait-elle d'un seul coup ou nécessite-t-elle des étapes différenciées?
- **Problème méthodologique** enfin, plus global et plus diffus : Quel est le comportement des lexicographes envers la délocutivité?¹ Voient-

* Nous remercions Eva Büchi qui nous a fourni une aide précieuse pour le corpus et la bibliographie de cet article.

¹Sur un plan qui déborde la stricte délocutivité, signalons que Sarfati (1987) s'est déjà intéressé au traitement lexicographique des verbes d'activité de parole.

ils en elle un mécanisme spécifique ou non? Sur ce plan, les remarques étymologiques figurant après les entrées lexicales mériteront un examen approfondi, dans la mesure où elles devraient nous permettre de reconstituer la chronogénèse de la dérivation délocutive entre ses occurrences initiales et son figement terminal, qu'il soit sémantique ou lexémique.

I. QUELLE BASE POUR LA DELOCUTIVITE LEXICALE?

Processus évolutif du langage, la délocutivité lexicale exige une bonne approche de ses fondements pour qu'on puisse mesurer son étendue et ses limites. Or, les critères sur lesquels on fait reposer la délocutivité en général ne nous paraissent pas pleinement satisfaisants : - D'un côté, comme la plupart des théoriciens le reconnaissent, la délocutivité benvenistienne est loin de recouvrir l'ensemble des phénomènes délocutifs².

- D'un autre côté, malgré les services qu'elle rend dans l'examen de l'énonciation, la délocutivité "généralisée", telle qu'elle est présentée par Anscombe ou Recanati, manque de rigueur formelle pour une étude proprement lexicale, sans parler de ses tendances inflationnistes qui la rendent difficilement contrôlable³.

De fait, en dépit de la finesse de la plupart des analyses concernant la délocutivité, on a toujours eu des difficultés pour définir clairement ses bases, lesquelles demeurent fort imprécises, se ramenant à des "locutions de discours ou formulaires" (Benveniste (1958)), à des "formules opératives" (Recanati (1978)), à des "activités de discours" (Tutescu (1979)) ou à des "actes de parole" (Ducrot (1980))... Ce flou dans la saisie de ce qui compose la matrice même de la délocutivité explique qu'on ait pu tirer celle-ci dans les directions les plus variées : la performativité, l'autonymie, la mention... Or, un critère, négligé

²Pour les problèmes de la délocutivité benvenistienne, limitée aux verbes, voir entre autres les critiques de De Comulier (1976) ou celles de Chambon (1986).

³Les critères que donne par exemple Anscombe (1979a) de la délocutivité "généralisée" sont extrêmement larges, pouvant recouvrir une infinité de phénomènes : "Un morphème M, ayant à l'origine une valeur sémantique S (...) donne naissance à un morphème M* dont la valeur sémantique S* contient une allusion à l'emploi, en énonciation, de M avec la valeur S" (p. 72).

jusqu'à présent, nous paraît particulièrement opératoire pour analyser la délocutivité dans le cadre lexical qui nous occupe : celui d'une base communicative⁴. Plus précisément, vis-à-vis de cette base, il convient de distinguer les dimensions du LOCUTOIRE et du DISCURSIF.

Soient les entrées lexicales suivantes extraites du PR :

Série a :

- (1) *rendez-vous* n.m. (1578 ; de *se rendre* à l'imp.)
/Rencontre convenue entre deux ou plusieurs personnes/
- (2) *cogito* n.m. (fin 19e ; le *cogito ergo sum*, du lat. *cogito, ergo sum* "je pense, donc je suis")
/Argument sur lequel Descartes a construit son système/

Série b :

- (1) *sot-l'y-laisse* n.m.invar. (1798 ; de *(le) sot l'y laisse*)
/Morceau à la chair très fine, de chaque côté de la carcasse d'une volaille (assez peu apparent pour que 'le sot l'y laisse' par ignorance)/
- (2) *pique-boeufs* n.m. (1775 ; de *piquer* et *boeuf*)
/Nom de divers oiseaux qui se perchent sur les boeufs pour y chercher les parasites/

Ces deux séries participent au même processus néologique d'ensemble : celui de la néologie discursive, à travers laquelle un fragment occurrence-tiel et syntaxique se désactualise et se fige pour générer un nouveau lexème, grâce à une nominalisation ici :

a (1) : "Rendez-vous (à tel endroit)!" -> *(un/le) rendez-vous*

(2) : "Cogito, ergo sum." -> *(le) cogito*

b (1) : "Le sot l'y laisse." -> *(un/le) sot-l'y-laisse*

(2) : "Un oiseau qui pique les boeufs" -> *(un/le) pique-boeufs*

Ainsi définie par le détour du niveau phrastique, la néologie discursive (parfois appelée "impropre") s'oppose à la néologie de langue (dite encore "propre"), purement abstraite, ni située, ni contextualisée, laquelle travaille sur le stock lexical brut du dictionnaire, par des

⁴L'interférence entre délocutivité et communication n'a guère été établie jusqu'à présent que par Büchi (1988).

moyens étrangers à la discursivité, tels que l'adjonction de suffixes ou de préfixes à divers radicaux.

Mais si nos quatre entrées lexicales se fondent sur des "fragments de discours", elles n'en constituent pas pour autant toutes des délocutifs, quoiqu'un lexicologue comme Darmesteter puisse nous conduire à le penser, avec sa théorie de l'"impératif primitif"⁵. Et à ce niveau, on relève souvent un certain flottement chez les théoriciens de la délocutivité, même si Anscombe (1979a, p. 72) nous dit que les délocutifs se distinguent des "simples nominalisations", ce qui ne va guère loin sur le plan explicatif. En effet, nos deux séries lexicales ont beau être d'origine discursive, la série a révèle un trait intrinsèque, à la fois morphologique et pragmatique, que n'a pas la série b : celui de renvoyer explicitement à son circuit énonciatif, cela en :

- formulant son orientation communicative, celle du locuteur (*cogito*) ou de l'allocutaire (*rendez-vous*)
- et en exprimant par la même occasion sa force illocutionnaire, jussive en a (1) ou expositive en a (2).

Bref, les termes de la série a s'appuient sur des processus discursifs *in praesentia* et sui-référentiels. Avec de tels énoncés-index, structurellement communicatifs au départ de la dérivation, nous sommes en présence de la dimension du LOCUTOIRE, qui formera précisément la source de la délocutivité.

Rien de tel avec les termes de la série b, issus d'énoncés non marqués énonciativement (les traits communicatifs et illocutionnaires y étant implicites) et qui se présentent comme des "effets de discours", structurellement descriptifs. Ainsi neutralisés par rapport au circuit énonciatif, les termes de la série b ne seront aucunement des lexèmes délocutifs, mais ils constitueront des composés simplement DISCURSIFS.

⁵Darmesteter voit notamment une base impérative dans les noms composés du type Verbe + Expansion, offrant une théorie de la délocutivité généralisée avant la lettre : 'Essuie-mains, serre-tête ont dû d'abord signifier : Toi, linge, essuie mes mains!, Toi, bonnet, serre ma tête!' (p. 181). Ainsi Darmesteter met de tels mots composés sur le même plan que (*un*) *revenez-y* (p. 200) ou (*un*) *suivez-moi-jeune-homme* (p. 204).

En résumé, la délocutivité lexicale reposera sur des énoncés non seulement discursifs, mais en plus locutoires, avec une orientation locutive/allocutive et une force illocutionnaire manifestes. Suite à cette redéfinition de la délocutivité par rapport au circuit de la communication, un délocutif sera un ex-locutif ou un ex-allocutif, ce qui n'est après tout qu'un retour à l'étymologie de ces termes.⁶

Par ailleurs, cette base communicative qui sous-tend la délocutivité se fixe de différentes façons sur l'énoncé initial. On peut relever deux grands types de fixations, ce qui nous donnera la possibilité de clarifier quelque peu les fondements morphologiques de la délocutivité, quand on leur reconnaît habituellement un statut incertain et disparate⁷. La plupart du temps, la fixation communicative se fait sur une partie de l'énoncé :

+ soit sur le prédicat exprimé, c'est-à-dire sur tel ou tel pivot locutoire verbal, ce qui nous donnera :

- tantôt des prédicats locutifs (essentiellement des verbes à la première personne du singulier) comme "*cogito*".

- tantôt des prédicats allocutifs, à l'impératif (cf. "*rendez-vous!*"), mais également, comme on le verra, à la deuxième personne de l'indicatif, à la troisième personne du subjonctif et à la troisième personne de l'indicatif sous une forme interrogative, ces tiroirs verbaux requérant tous, à un degré plus ou moins fort, une sollicitation de l'allocutaire.

- tantôt des prédicats mixtes, locutifs et allocutifs, à la première personne du pluriel (= JE + TU/VOUS), comme "*oremus*".

+ soit sur les arguments développés, à savoir sur les termes qui entrent dans la relation prédicative et qui forment autant d'unités locutoires périphériques. Ces arguments sont beaucoup moins unifiés morpholo-

⁶Les inventeurs de ces vocables sont Damourette et Pichon (1930). Ceux-ci opposent le locutif et l'allocutif, respectivement rattachés au locuteur et à l'allocutaire, au délocutif, forme des "substances extérieures" à l'échange verbal. De la sorte, malgré la distinction qu'opèrent les auteurs de la *Grammaire d'aujourd'hui* (1986) entre le délocutif de Damourette et Pichon et le délocutif de la linguistique actuelle, celui-ci peut être rapproché de celui-là à travers le cadre communicatif.

⁷Voir à ce propos Anscombe (1979a) qui esquisse une énumération morphologique des délocutifs (substantifs, impératifs, première personne, deuxième personne, interrogation,...), sans en fournir un principe de répartition.

giquement que les prédicats locutoires. Généralement, ils sont nominaux, mais, pris en charge par une force illocutionnaire explicite, ils se concrétisent en apostrophes, formules de salutation, etc. Parfois ces arguments sont infra-nominaux (interjections, exclamations,...) ou para-nominaux (pronoms personnels de la deuxième personne). Mais dans tous les cas ils se spécifient en arguments locutifs (p. ex. "*scrogneugneu!*", expression brute de la subjectivité), allocutifs ("*merci!*") ou mixtes (ainsi l'apostrophe "*mon seigneur!*", qui constitue un appel (1) par rapport au locuteur (2)).

Plus rarement, la fixation communicative opère sur l'ensemble de l'énoncé, là aussi sous une forme locutive ("*je ne sais quoi!*"), allocutive ("*cessez le feu!*") ou mixte ("*m'as-tu vu?*")⁸.

Ces variables nous donnent la matrice communicative ci-après, laquelle nous permettra d'expliquer les dérivations délocutives du lexique, telles que les enregistre le PR (et que nous représentons déjà entre crochets sur notre tableau), tout en distinguant la délocutivité des autres processus de néologie discursive :

ORIENTATION COMMUNICATIVE

		locutive	allocutive	mixte
FI XA T	PREDI- CAT	← "cogito"	→ "rendez-vous..."	↔ "oremus!"
	LOCU- TOIRE	/--> (le) cogito/	/--> (un) rendez-vous/	/--> (un) oremus/
	ARGU- MENT	← "scrogneu- gneu!"	→ "tu..."	↔ "mon seigneur"
TI ON	LOCU- TOIRE	/--> (un) scrogneugneu/ ⁹	/--> tutoyer/	/--> (un) monseigneur/
	MOR PHO			
LO GI QUE	ENONCE	← "je ne sais quoi"	→ "cessez le feu!"	↔ "m'as-tu vu?"
	LOCU- TOIRE	/--> (un) je-ne- sais-quoi/	/--> (un) cessez- le-feu/	/--> (un) m'as-tu vu/
A L E				

II- LES ETAPES INEGALES DE LA DELOCUTIVITE LEXICALE

La matrice communicative que nous venons d'établir va nous fournir une assise stable pour construire un modèle dérivationnel des délocutifs en français standard. L'examen du PR montre que la délocutivité, loin d'opérer uniformément, suit trois étapes d'importance disproportionnée et que nous qualifions par des préfixes qui nous paraissent en cerner la nature : les stades de l'homodélocutivité, de la codélocutivité et de l'allodélocutivité.

⁸Base communicative qui sous-tendra alors ce que De Cornulier (1976) appelle les "délocutifs globaux", ceux-ci naissant de syntagmes et même de propositions entières.

⁹Dans certains cas, il va de soi qu'un prédicat locutoire (verbe intransitif latin) et un argument locutoire (interjection) constituent également un énoncé locutoire complet.

II-1 : L'HOMODELOCUTIVITE

Contentons-nous de quatre exemples pour la définir :

- 1) *Aïe!* interj. (1473 ; onomat.)
/(Interjection exprimant la douleur)/
- 2) *Hep!* interj. (1879 ; onomat.)
/(Interjection servant à appeler)/
- 3) *Eurêka!* interj. (mil. XIXe ; mot grec "j'ai trouvé!", attribué par la légende à Archimède lorsqu'il découvrit brusquement au bain la loi de la pesanteur spécifique des corps)
/(S'emploie lorsqu'on trouve subitement une solution, un moyen, une bonne idée)/
- 4) *Gnôthi seauton* /Mots grecs, maxime de Socrate qui signifie : "Connais-toi toi-même". Subst. le *gnôthi seauton* de Socrate/

Que remarque-t-on dans ces unités lexicales? Elles constituent bel et bien des cas de délocutivité, du fait qu'elles proviennent de fragments communicatifs, tantôt locutifs (*aïe!*, *eurêka!*), tantôt allocutifs (*hep!*, *gnôthi seauton*), dotés par ailleurs d'une force illocutionnaire explicite, qu'elle soit expressive (*aïe!*), interpellative (*hep!*), expositive (*eurêka!*) ou jussive (*gnôthi seauton*). Ces fragments locutoires sont ensuite décontextualisés et désactualisés dans le dictionnaire pour endosser une valeur générique liée à leur remontée du discours vers le plan abstrait de la langue. Mais, dans de tels cas, on assiste au degré faible et quasiment nul de la délocutivité. En effet, d'une part le PR enregistre les marques locutoires qui ponctuent ces termes, à savoir les points d'exclamation, effectuant en outre un commentaire étymologique des plus succincts. Cela explique la relative hétérogénéité de nos quatre exemples vis-à-vis des entrées lexicales habituelles. D'autre part, on y observe une absence de dérivation sémantique par rapport à leurs occurrences locutoires initiales, car les définitions du PR se limitent à un commentaire métalinguistique sur celles-ci ("interjection", "mots grecs",...), ainsi qu'à une paraphrase situationnelle mettant en évidence leur contexte d'énonciation ("... servant à appeler", "s'emploie lorsqu'on trouve subitement...").

Autrement dit, la délocutivité ne dépasse pas ici le stade de l'autonymie stricte, envisagée dans une acception plus restreinte que Rey-Debove (1975 et 1978)¹⁰, puisque les bases locutoires et les délocutifs qui en découlent offrent un fonctionnement réflexif, en une sorte de jeu de miroir. C'est ce premier stade que nous qualifions d'HOMODELOCUTIVITE, celle-ci étant assez développée dans le PR, dans la mesure où elle concerne une cinquantaine d'interjections communicatives¹¹, quelques citations locutoires et un certain nombre de formules de salutation.

Cependant, l'homodélocutivité est très instable, et divers changements de perspectives, dans le même cadre sémantique que la formule locutoire de base, en affectent facilement l'autonymie stricte. L'entrée *gnôthi seauton* nous en fournit une belle illustration avec sa dérivation ultérieure : "Subst. le *gnôthi seauton* de Socrate". Dérivation peu explicitée dans le PR, mais qui n'en manifeste pas moins une modification aspectuelle entre la citation elle-même et sa nominalisation consécutive :

" <i>gnôthi seauton</i> "	-->	le <i>gnôthi seauton</i>
(énonciation en cours)		(énoncé qui s'ensuit)
ASPECT IMPERFECTIF		ASPECT PERFECTIF

Les formules de salutation, comme *bonjour*¹² ou *bonsoir*, constituent pareillement des cas d'homodélocutivité qui ont tendance à se

¹⁰Rey-Debove a en effet une conception assez souple sur les rapports entre délocutifs et autonymie, incluant dans celle-ci des délocutifs comme *tutoyer*, *bisser* ou (*un*) *décrochez-moi-ça* qui ne sont pas vraiment réflexifs, mais qui effectuent des mutations de sens à partir de leur support locutoire.

¹¹Les onomatopées objectives (appelées "représentatives" par Tesnière (1959)) comme *pan!*, *vroum!*, *pa!* étant exclues de notre typologie, du fait qu'elles échappent à l'axe Subjectivité-Intersubjectivité qui définit la communication *stricto sensu*.

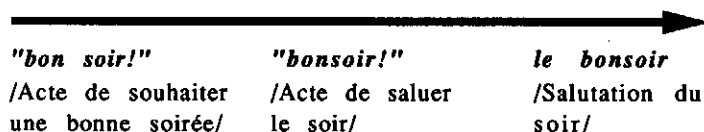
¹²Pour l'examen de *bonjour* et de ses variations délocutives, voir De Cornulier (1976) et Anscombe (1979a). Mais ces deux théoriciens en font une analyse trop homogène qui ne distingue pas suffisamment les disjonctions sémantiques mises en oeuvre dans ce vocable.

dissoudre. Si on prend le cas de *bonsoir*, on constate que, dans un même cadre sémantico-référentiel global (= /Formule de politesse vespérale/), trois évolutions de perspectives en distordent l'homodélocutivité, au risque de la briser :

- Un changement de point de vue énonciatif SPECIFIQUE --> GÉNÉRIQUE entre le locutoire "*bon soir!*" (= acte de souhaiter une bonne soirée), attesté dans le commentaire étymologique du PR, et sa dérivation interjective "*bonsoir!*" (= acte de saluer le soir).

- Encore des changements de perspective aspectuelle (IMPERFECTIF --> PERFECTIF) et catégorielle entre ces deux réalisations exclamatives et leur nominalisation consécutive : *le/un bonsoir* qui substantifie en langue les occurrences discursives préliminaires.

Le graphe suivant visualise ces variations homodélocutives :



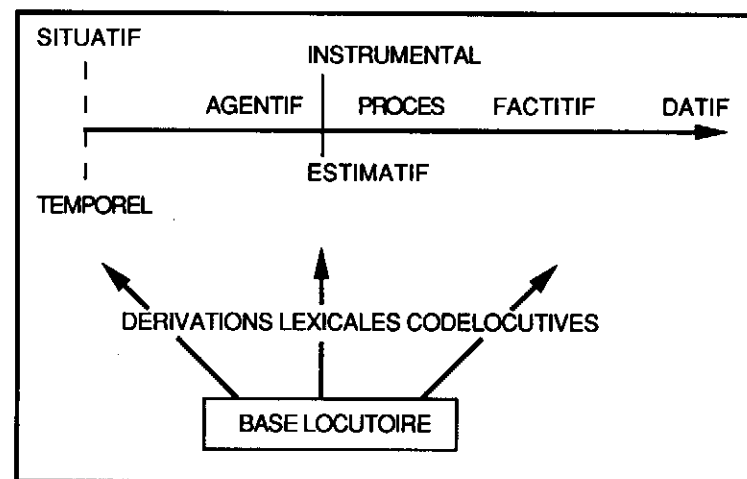
SPECIFIQUE-----1-----GÉNÉRIQUE
 ENONCIATION EXCLAMATIVE-----2-----NOMINALISATION
 I M P E R F E C T I F-----3-----P E R F E C T I F

Mais la dérivation peut se faire davantage prononcée, *bonsoir* sortant de l'homodélocutivité avec un dernier sens qui échappe au cadre sémantico-référentiel de la formule de politesse vespérale et dont le PR se fait l'écho : /fig. et fam. *bonsoir!* se dit pour marquer qu'une affaire est finie, qu'on s'en désintéresse/.

De la sorte, si l'homodélocutivité apparaît comme un phénomène lexical original en mentionnant et en reflétant tels quels dans le dictionnaire des fragments locutoires, elle est vite sujette à des distorsions dérivationnelles qui la désagrègent inévitablement. A ce moment, elle se présentera souvent comme la première étape de dérivations postérieures qui instaureront de véritables ruptures sémantiques avec l'occurrence locutoire originelle. Ruptures tantôt faibles avec la codélocutivité, tantôt fortes avec l'allodélocutivité.

II-2 : LA CODELOCUTIVITE

Dans ce cas, la dérivation du locutif ou de l'allocutif en délocutif se traduit sémantiquement par des mutations fonctionnelles dans le champ cotopique¹³ du terme locutoire initial. Se déployant dans l'espace syntagmatique de la base énonciative - et négligés au demeurant par les théoriciens de la délocutivité, ces décalages fonctionnels sont de nature métonymique¹⁴. Le meilleur moyen pour les analyser est sans doute le recours à une matrice casuelle sous-jacente, synthèse de Fillmore (1968 et 1977), de Martin (1983) et de Bonhomme (1987), qu'on peut schématiser ainsi :



Si la base locutoire des délocutifs est spontanée et situationnelle en raison du caractère conjoncturel de la communication, dès que la codélocu-

¹³Par "champs cotopiques" ou "cotopies", nous entendons les micro-univers sémantico-référentiels qui découpent des ensembles contiguës à l'intérieur du langage et que celui-ci élabore à partir des données naturelles et culturelles du monde (cf. Bonhomme (1987)).

¹⁴Larcher (1980) laisse entendre que la métonymie et la métaphore peuvent participer au phénomène de la délocutivité. Mais cela ne dépasse pas le stade de la suggestion dans son article.

cutivité pénètre le lexique, on voit au contraire naître plusieurs micro-systèmes organisés et plus ou moins amples, que ce soit à travers des dérivations cotopiques simples ou enchaînées.

II-2-1 : Les dérivations cotopiques simples

Consistant en un transfert fonctionnel unique entre une base locutoire et un signifié lexical, elles forment, après l'homodélocutivité, les dérivations délocutives les plus nombreuses de notre corpus. Les dérivations cotopiques simples sont soit strictement sémantiques, soit sémantico-morphologiques.

a - Sémantiques

On retrouve à ce niveau une partie de ce que De Cornulier (1976) appelle les "autodélocutifs", qui se définissent par "une relation de dérivation sémantique entre deux sens d'une même expression" (p. 128). Mais la terminologie de De Cornulier ne nous semble pas très heureuse, même si elle s'explique par le souci qu'a ce dernier de prendre ses distances avec la délocutivité benvenistienne. Certes, les autodélocutifs fonctionnent à l'intérieur d'une même forme lexicale et, en cela, ils ne produisent pas des dérivations au sens étroit du terme. Mais la plupart des autodélocutifs de De Cornulier opèrent des transferts sémantiques, devenant hétéro- de ce fait.

Sans prétendre épuiser la matière, penchons-nous sur quelques-unes de ces dérivations cotopiques et sémantiques dans le PR.

- Deux dérivations à dominante allogène : les dérivations instrumentale et factitive

Généralisant des micro-systèmes lexicaux passablement développés, ces deux dérivations sont originales en ce qu'elles reposent dans l'ensemble sur une base locutoire non pas française, mais latine. Attachées à la forme savante de l'emprunt, elles créent des termes appartenant au lexique spécialisé de la religion, de la justice ou de l'imprimerie. De plus, le processus de leur formation est clairement

explicité par les lexicographes du PR, ce qui compense leur manque d'évidence pour le francophone moyen, en principe peu familiarisé avec le latin.

+ La dérivation instrumentale

Soit l'exemple : *exeat* n. m. invar. (1622 ; mot lat. "qu'il sorte", subj. de *exire* "sortir") /Billet de sortie/. Avec les dérivations cotopiques de ce type, le prédicat latin énoncé (ordre de sortie) se convertit en l'instrument (billet) qui permet son accomplissement, le mécanisme se doublant au départ d'un mouvement synecdochique, vu que *exeat* constituait le titre (contenu) figurant sur le billet (contenant). Nous avons trouvé dans le PR une dizaine de dérivations délocutives similaires. La plupart d'entre elles émanent d'un subjonctif latin, allocutif et de force illocutionnaire jussive. Ainsi en est-il pour : *deleatur* n.m. invar. (1797 ; mot lat. "qu'il soit effacé") /Typogr. Signe ressemblant à un delta grec minuscule et servant à indiquer sur les épreuves d'imprimerie qu'il faut supprimer quelque chose/ et pour *memento* qui offre une dérivation instrumentale plus complexe : *memento* n.m. (1375 ; mot lat. "souviens-toi")

/1. Nom de deux prières de souvenir appartenant au canon de la messe/ (= DERIVATION HOMODELOCUTIVE)

--> TROIS DERIVATIONS CODELOCUTIVES INSTRUMENTALES :

/2. (1839) Note, marque destinée à rappeler le souvenir d'une chose passée ou à faire/

/3. (1873) Agenda/

/4. (1902) ; vieilli (sauf comme titre) Résumé, aide-mémoire/

Exceptionnellement, on relève dans ce micro-système une base locutive partiellement elliptique : *récepissé* n.m. (1380 ; lat. *recepisse*, de *recipere* "recevoir", dans *cognosco me recepisse* "je reconnais avoir reçu") /Cour. Ecrit par lequel on reconnaît avoir reçu des pièces, des objets, de l'argent/¹⁵.

¹⁵Parmi les autres délocutifs instrumentaux que nous avons répertoriés dans le PR, on peut classer *habeas corpus*, *ratatlat* et *vade-mecum*.

+ La dérivation factitive¹⁶

Prenons le cas type suivant : *fac-similé* n.m. (1821 ; lat. *fac simile* "fais une chose semblable") /Reproduction exacte d'un écrit, d'un dessin/.

S'appuyant sur un processus non plus instrumental, mais implicatif, la dérivation délocutive déplace ici le prédicat latin sur son effet ou sur son résultat concret, la reproduction de l'écrit découlant directement de l'ordre donné initialement. Concernant environ huit entrées lexicales, ce genre de dérivation fonctionne encore majoritairement à partir de bases allocutives et jussives : *fiat* n.m. invar. (20e ; en angl. 1881 ; mot lat. "que cela soit" IMPLIQUE

/Psych. Décision volontaire après délibération/), et *imprimatur* n.m. (1873 ; mot lat. de *imprimere* "qu'il soit imprimé" DECLENCHE /Autorisation d'imprimer (accordée par l'autorité ecclésiastique ou par l'Université à un ouvrage soumis à son approbation)/).

A l'occasion, le fragment locutoire-source peut être d'origine française : *cessez-le-feu* n.m. invar. (1958 ; *cessez le feu!* (...) de *cesser*, et *feu*) --> /Arrêt des combats/.

Il arrive enfin que la base dérivationnelle soit locutive (première personne du singulier du présent de l'indicatif) sur le plan communicatif et exercitive sur le plan illocutionnaire, donc performative au sens strict du terme : *conjungo* n.m. (1670 ; mot lat. "j'unis") --> /(plaisant) Mariage/¹⁷.

¹⁶Le terme "factitif" étant pris dans le sens casuel que lui donne Fillmore (1968) : = "The case of the object or being resulting from the action or state identified by the verb." (Le cas de l'objet ou de l'être qui résultent de l'action ou de l'état décrits par le verbe.)

¹⁷La dérivation humoristique neutralise évidemment la performativité primitive de ce terme, due à l'énonciation de *conjungo* par l'autorité compétente (prêtre...). Dans la dérivation factitive prennent encore place des délocutifs comme *exequatur* ou *nota bene*.

Deux remarques pour terminer avec ces premières dérivations cotopiques :

- On voit que le transfert sémantique en estompe la force illocutionnaire originelle, celle-ci disparaissant dans les définitions du PR, ce qui confirme la neutralisation pragmatique qui accompagne la délocutivité (phénomène qu'on observera tout au long de notre étude).

- La grande majorité des délocutifs instrumentaux et factitifs que nous venons d'analyser ont été lexicalisés entre le quatorzième et le dix-neuvième siècle, ce qui nous donne un aperçu sur le conservatisme des dictionnaires envers la délocutivité.

- Deux dérivations parallèles et inégales : les dérivations agentive et dative

Les deux nouvelles dérivations délocutives que nous allons examiner sont complémentaires, dans la mesure où elles se fixent sur les deux places symétriques de tout processus fonctionnel : sa source avec l'agentif et son terme avec le datif. Mais, malgré cette complémentarité, leur sort lexical est très dissemblable.

+ La dérivation agentive

Reposant sur une base locutoire moins homogène que précédemment, la délocutivité agentive se déploie selon un mécanisme simple. Généralement un argument exclamatif, interpellatif ou interrogatif (donc fortement marqué illocutoirement), mais également l'ensemble d'un énoncé dérivent sur l'agent s'exclamant, interpellant ou interrogeant, selon la formule :

"X (!?)" --> Celui qui dit : "X (!?)"

En d'autres termes, le discours proféré se cristallise lexicalement sur son auteur, se convertissant en un dénomiatif et fréquemment en surnom.

Le PR offre une surprise de taille quant à cette dérivation agentive. Alors que ce type de délocutifs est sans doute l'un des plus productifs

en gallo-roman, comme le montrent Chambon (1986) et Büchi (1988)¹⁸, le PR n'en mentionne que quelques exemples, plutôt décevants, à l'image de : *scrogneugneu!* interj. (1549 ; altér. de *sacré nom de Dieu*) /Interjection que l'on prête plaisamment aux vieux militaires bougons/

(=DERIVATION HOMODELOCUTIVE)

--> DERIVATION AGENTIVE : /subst. Vieux bougon/,
ou de : *m'as-tu-vu* n. (1800 ; question que se posent entre eux les acteurs évoquant leur succès) /Personne vaniteuse/,
occurrences auxquelles on peut ajouter *béni-oui-oui*, *bigot* ou *yéyé*.

Pour ces entrées lexicales, le circuit délocutif est souvent mal explicité par le PR¹⁹. Ainsi, à propos de *fouchtra*, quand le TLF est précis sur la délocutivité de ce terme :

1. Interj. pop. (Ce juron implique traditionnellement que celui qui l'emploie est Auvergnat)

2. Subst. masc.

A. Juron (de vaudeville) attribué aux Auvergnats

B. méton. péj. Auvergnat/,

le PR se contente de noter :

fouchtra! interj. (1847 ; ...) de *foutre*

/Juron attribué aux Auvergnats/.

De même, la lecture du PR ne nous renseigne en rien sur la nature délocutive de *sidi* n.m. ((déb. 20e ; "monsieur, seigneur", 1847 ; mot arabe). Péj. Indigène nord-africain établi en France). Par contre, le Bloch-von Wartburg ne nous laisse aucun doute sur celle-ci :

sidi, fin 19e /Terme pop. servant à désigner les soldats ou les manoeuvres originaires de l'Afrique du Nord. Empr. de l'arabe *sidi* "mon seigneur", terme que les indigènes emploient en se parlant entre

¹⁸Ainsi dans le domaine des surnoms ethniques, des jurons locutoriaux, des sobriquets, des cris professionnels, etc. Signalons que *baragouin* et *charabia*, rangés dans cette catégorie par Chambon et Büchi, ne sont pas perçus comme des délocutifs par le PR.

¹⁹Déjà pour *m'as-tu-vu*, le TLF est beaucoup plus circonstancié :
/A. vieilli. Acteur médiocre et vaniteux/.

eux et que les Européens, par ignorance de la valeur du terme, ont compris comme équivalent de notre *monsieur*/.

La question se pose alors : pourquoi le PR est-il si restrictif et si embarrassé avec ce genre de dérivation délocutive? La réponse tient à la nature même des délocutifs agentifs. Intimement liés à l'anthroponymie, aux niveaux idiolectaux et sociolectaux du langage, de plus étroitement dépendants de leur contexte de production, ils entrent difficilement dans le lexique standard qui n'en retient que quelques réalisations éparses. Avec de tels délocutifs, nous assistons à une discordance exemplaire entre la norme lexicale, hypersélective, et le système discursif (au sens de Coseriu (1952)) qui se révèle au contraire fécond en dérivations agentives. Et il est assez cocasse de remarquer, dans le PR, le contraste entre sa relative richesse en délocutifs d'origine latine, confinés dans des registres techniques, et sa pauvreté en délocutifs agentifs, des plus usités dans la vie quotidienne.

+ La dérivation dative

Contrairement à la dérivation agentive, elle engendre le phénomène codélocutif le plus riche du PR et l'un des plus étudiés. Nous n'allons pas reprendre ce qui a été dit à son sujet, mais nous nous contenterons d'en fournir une réinterprétation casuelle et d'en montrer le traitement ambigu dans le PR.

La dérivation dative concerne tous les cas où une apostrophe nominale (donc un argument avec une force illocutionnaire explicite et interjective) devient la personne envers laquelle cette apostrophe est formulée, aboutissant ainsi à la nominalisation lexicale d'un terme ou d'un syntagme vocatif. Autrement dit, un interpellatif locutoire se transforme en dénominatif délocutif, le segment interpellatif se résorbant dans le référent interpellé, selon la formule :

"X," --> Celui à qui on dit "X,"

L'entrée lexicale *madame* illustre cette dérivation dative, à travers sa double acception et ses deux étapes homodélocutive et codélocutive dégagées par le PR :

<i>madame</i> :		
(12 ^e s. ; de <i>ma</i> adj. poss., et <i>dame</i>)		
BASE LO- CUTOIRE		
ETAPES HOMO- DELOCU- TIVES	I-vx 1. /Titre honorifique donné aux femmes des hautes classes de la société/ 2. par ext. (17 ^e) /Titre donné aux bourgeoises/	II-mod. 1. (17 ^e) /Titre donné à toute femme qui est ou a été mariée/ 2. /Titre donné par respect à certaines femmes, mariées ou non/
ETAPE CODELO- CUTIVE (DATIVE)	3. mod. et fam. <i>une madame</i> /une dame/	3. absolt. /Maîtresse de maison/

A l'inverse encore de la dérivation agentive, la dérivation dative crée dans le lexique deux micro-systèmes homogènes appartenant au vocabulaire de la vie sociale :

- Celui des appellations conventionnelles : *mademoiselle*, *monsieur*, *monseigneur*, *monsignor*, *milord*, *altesse* (exceptionnellement sans possessif)..., déjà passablement analysées par les théoriciens de la délocutivité²⁰.

- Celui des dénominations enfantines : *maman*, *mamie*, *papa*, *pépé*, *tata*, *tonton*, doublets allocutifs et hypocoristiques des termes de parenté (mère, grand-mère, père, etc.).²¹

²⁰Se reporter en particulier aux analyses de *monsieur* et de *madame* par Ducrot (1980).

²¹La dérivation dative est encore très abondante dans le domaine des termes de jeux ou des cris adressés aux animaux (Büchi (1988)). Mais le PR ne s'en fait pas l'écho.

L'intérêt lexicographique qu'offre le PR pour la dérivation dative réside surtout dans les flottements que celui-ci témoigne à son égard. Si le PR présente un traitement clair de *madame*, il distingue mal, dans la plupart des autres attestations, l'homodélocutivité initiale des termes (i.e. la mention de l'apostrophe) et leur codélocutivité dative postérieure. Prenons deux exemples caractéristiques, *monseigneur* et *monsignor*, et comparons le PR avec le TLF qui, à l'opposé, met en évidence la délocutivité sémantique et catégorielle de ces deux entrées :

<i>monseigneur</i>	
(12 ^e ; de <i>mon</i> et <i>seigneur</i>)	
TLF :	PR :
A : /Titre honorifique donné à certains personnages éminents, sous l'Ancien Régime/	/Titre honorifique donné à certains personnages éminents/
B : avec art. déf. ou emploi attribut : /Personne portant le titre de <i>monseigneur</i> /	

On constate ici que, contrairement au TLF, le PR ne fait pas du tout état de la dérivation dative de *monseigneur*.

<i>monsignor</i>	
(1769 ; mot it. /Monseigneur/)	
TLF :	PR :
/Prélat, haut dignitaire de la maison du pape ; titre donné à celui-ci/	relig. cathol. /Prélat, haut dignitaire de la cour papale/

Cette fois, quand le TLF explicite les deux étapes interpellative et dénominative de la dérivation (même s'il les inverse par rapport à la

genèse de celle-ci), le PR se contente de retenir l'aboutissement datif du processus en omettant son stade allocutif.

Ces lacunes manifestées par le PR peuvent s'expliquer par sa dimension plus réduite (contraintes commerciales) et par sa fonction davantage vulgarisatrice que celle du TLF (contraintes de simplification). Mais de telles hésitations entre un traitement locutoire ("titre donné à ...") et un traitement désignatif ("personne...") illustrent le flou lexicologique qu'introduit la délocutivité dans un dictionnaire, ses étapes encore énonciatives et déjà dénominatives se combinant mal en raison de leur hétérogénéité.

- Une dérivation marginale : la dérivation situative

Signalons enfin un dernier cas de codélocutivité sémantique attesté dans le PR, celui où le procès formulé (et parfois la totalité de l'énoncé) dérive sur son environnement spatial, un interpellatif ou un jussif initial devenant un nom de lieu.

Fort intéressante dans son mécanisme même, une telle dérivation situative reste fragmentaire dans le PR, tandis qu'elle semble courante en toponymie²². Nous en avons relevé seulement trois exemples, incapables d'élaborer un micro-système. Parmi ces exemples, deux sont d'origine allogène ; d'où la faible perception de leur nature délocutive pour un francophone moyen :

jubé n.m. (1386 ; de la prière *jube*, *Domine* "ordonne, seigneur", dite en ce lieu) /Tribune transversale en forme de galerie (...) dans certaines églises/²³,
vasistas n.m. (1784 ; un *wass-ist-das* , 1776 ; all. *was ist das?* "qu'est-ce que c'est?", question posée à travers un guichet)

²²Voir Chambon (1988), avec cette nuance que le toponyme est souvent l'agent de la formule locutoire (ainsi pour les noms de châteaux : *Tournemire*, *Passavant*...).

²³Cette occurrence s'appuie aussi sur un mécanisme synecdochique, le premier mot de la prière (partie) devenant le titre (tout) de celle-ci.

/Petit vantail mobile pouvant s'ouvrir dans une porte ou une fenêtre/.

Le troisième exemple, d'origine populaire et vieilli selon le TLF, est beaucoup plus net, l'ordre formulé dans le milieu professionnel de la friperie dérivant sur son cadre contigu :

décrochez-moi-ça n.m. invar. (1842 ; de *décrocher*) /Boutique de fripier/.

b- Sémantico-morphologiques

Avec ce type de dérivations, la délocutivité cesse de se déployer à l'intérieur d'un seul signifiant pour aboutir à la création d'un nouveau lexème, principalement à travers le processus de la suffixation. Les dérivations sémantico-morphologiques concernent avant tout deux séries délocutives, pour lesquelles le PR atteste un traitement inégal.

- La dérivation sur le procès

Nous retrouvons à ce stade l'une des réalisations canoniques de la délocutivité - avec la dérivation dative, celle qui l'a mise à la mode grâce au fameux article de Benveniste (1958). Plutôt que de revenir sur les nombreuses études qui ont été consacrées aux délocutifs de cette espèce²⁴, parfois rapprochés des performatifs, nous nous bornerons à les situer dans notre modèle dérivational, tout en faisant quelques observations lexicologiques à leur sujet.

Dans ce cas, des arguments locutoires (morphèmes expressifs et interpellatifs, déictiques intersubjectifs,...) subissent une dérivation verbale sur le procès qui explicite leur genèse énonciative, la parole émise se déportant sur l'expression lexicale de sa production, selon la formule :

"X" dit --> dire "X"

ARGUMENT LOCUTOIRE PROCES DELOCUTIF

²⁴Parmi ces études, retenons Ducrot (1972), De Cornulier (1976), Recanati (1978 et 1979), Anscombe (1979a) et Fradin (1979).

Cette remontée lexicale du DIT vers le DIRE s'accompagne obligatoirement d'une suffixation verbale - et épisodiquement d'une préfixation, générant de surcroît un micro-système assez étoffé dans le domaine des verbes de communication.

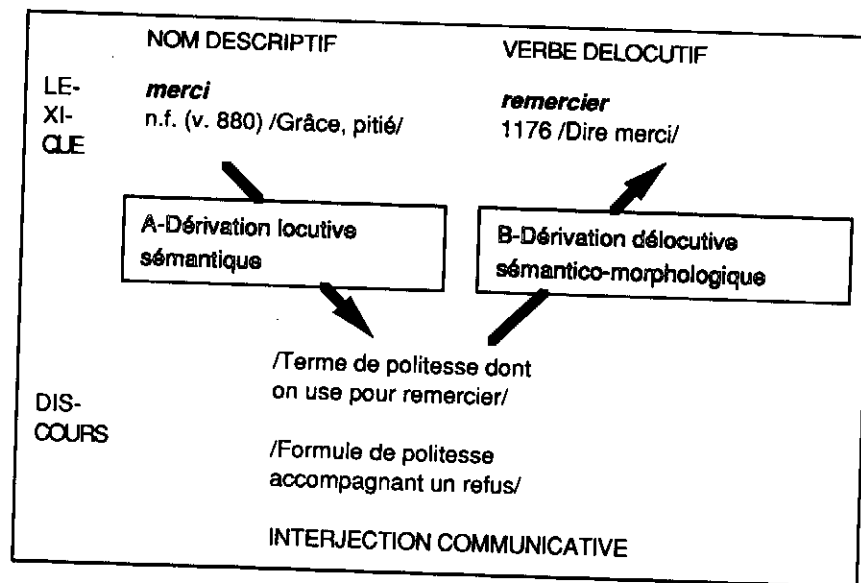
De tels verbes peuvent émaner d'un morphème intrinsèquement et primitivement locutoire, ce qui arrive lorsqu'une interjection et un déictique intersubjectif se verbalisent :

tope! interj. (1640 ; (...)) rad. --> *tope* v.intr. (1659 ; de *tope!*)
 express. *topp-*, présent en de nombreuses langues) /Accepter un défi, un enjeu/
 /Interjection marquant qu'on accepte un défi/

tu pron. pers. (11e ; lat *tu*, cas nominatif et vocatif) --> *tutoyer* v.tr. (1394 ; (...))
 /Pronom personnel sujet de la 2e personne du singulier/ de *tu, toi*)
 /S'adresser à (qqn) en employant la 2e personne du singulier/

Mais en général, et cela n'a pas été suffisamment souligné²⁵, le verbe de communication dérive d'un argument secondairement locutoire, issu lui-même d'un morphème descriptif de langue, nominal ou adverbial, à l'image de *merci* :

²⁵Si ce n'est par Anscombe (1979a).



Illustrant on ne peut mieux la dialectique Langue-Parole, ces doubles dérivations engendrent des séries lexicales productives et ouvertes, que ce soit au niveau des lexèmes dénotant les contacts sociaux (*excuse* : nom --> interjection --> *s'excuser* ; *bis* : adverbe --> interjection --> *bisser* ... ²⁶) ou à celui des termes injurieux (*peste* : nom --> injure --> *pester* ; *merde* : nom --> injure --> *emmerder* ...).

Mais à propos de ces délocutifs complexes, il est intéressant de remarquer à nouveau le manque de rigueur dont fait preuve un dictionnaire comme le PR dans leur analyse dérivationnelle. En effet :

1. La dérivation locutive initiale nom --> interjection y est habituellement mal signalée. Escamotage par exemple, avec *excuse*, du passage de la valeur nominale (/Raison alléguée pour se défendre d'une accusation/) à la valeur interjective, même pas relevée, tandis que le TLF est plus explicite sur cette dernière (/emploi auto-référentiel, gén. au pl.

²⁶En accord notamment avec Recanati (1981), nous refusons de classer *saluer* dans cette catégorie, vu que ce verbe ne provient pas lexicalement de *salut*, mais directement du latin *salutare*.

/Paroles dont l'énonciation sert à s'excuser/. Escamotage encore, à propos de la préposition *contre*, de sa mutation catégorielle en interjection, non mentionnée, alors qu'elle est suggérée dans le FEW (*contre!* /Déclaration par laquelle un joueur relance les adversaires (au jeu de bridge)/).

2. La dérivation délocutive consécutive interjection --> verbe n'est souvent pas mieux abordée dans le PR. Tantôt le canevas communicatif y est dilué à l'extrême. Ainsi, il est difficile de voir l'aboutissement d'une dérivation énonciative dans la définition que donne le PR de *contrer* (1845 ; de *contre*)

/cartes. Défier l'adversaire de réaliser sa demande, son contrat/.

Tantôt le PR effectue carrément une paraphrase timide cachant la brutalité locutoire (/Dire : "Merde!" à qn/) sous-jacente à un verbe performatif comme

emmerder /en manière de défi. Tenir pour négligeable/

Ces quelques faits montrent une fois de plus l'embarras d'un dictionnaire d'usage vis-à-vis de la délocutivité, trop facilement traitée comme les autres phénomènes lexicaux. Embarras qui se double dans le cas des injures et des verbes en dérivant d'une prudence toute euphémique.

- La dérivation estimative

Davantage marginale que la réalisation précédente, la dérivation estimative s'achève non plus par la création de verbes sur une base locutoire, mais par la formation d'adverbes qui apportent un jugement sur un procès ou sur un état de fait. Plus précisément, des jurons subissent une dérivation lexicale circonstancielle exprimant une appréciation sur telle ou telle situation, suivant la formule :

"X!" --> dit d'une façon "X!"

Dans la pratique, des exclamations ou des interjections injurieuses se convertissent en adverbes de manière en *-ment* : *fichtre!* --> *fichtrement*, paraphrasable en : /qui peut être apprécié par l'exclamation : *fichtre!* /.

Bien étudiée par Anscombe (1979b) et Büchi (1988), par ailleurs dotée d'une certaine valeur performative comme l'a montré De Cornulier

(1970), la dérivation estimative est des plus créatives dans le langage quotidien, et le PR s'en fait l'écho, sans toutefois refléter le phénomène dans sa pleine extension : entre autres, *foutrement* et *foutument* ne figurent pas dans ses pages. Surtout, comme pour la dérivation sur le procès, la genèse délocutive de ces adverbes y est mal perçue, le PR se contentant d'en donner une équivalence sémantique intensive :

bigrement adv. (fin 19e ; de *bigre*) /Très/

fichtrement adv. (v. 1900 ; de *fichtre*) /Extrêmement/

etc.

Enfin, à la différence des autres adverbes en *-ment*, ces adverbes issus de jurons y sont systématiquement annotés de commentaires dépréciatifs : "pop." (pour *bougrement*), "fam." (pour *diablement*, *sacrément*, *vachement* ...). Autant d'indices qui font ressortir l'hétérogénéité de ces délocutifs par rapport au lexique standard et leur marginalisation de la part des lexicographes.

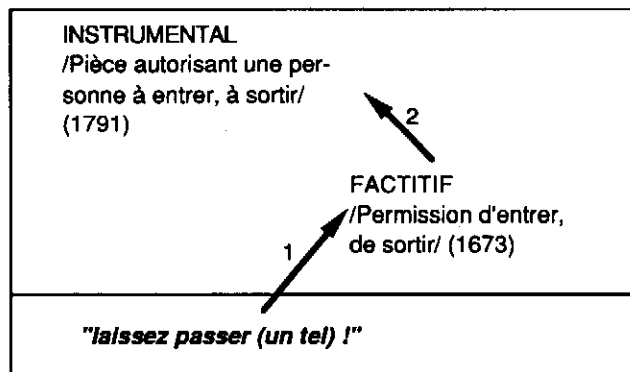
II-2-2 : Les dérivations cotopiques enchaînées

Malgré leur sort inégal, les réalisations cotopiques simples que nous avons vues parviennent généralement à constituer des micro-systèmes assez cohérents et productifs. La délocutivité peut également combiner plusieurs dérivations casuelles sur un fragment locutoire de base, celles-ci restant toujours dans le cadre cotopique de ce dernier. Mais outre leur faible nombre (nous en avons repéré une quinzaine dans le PR), ces dérivations cotopiques enchaînées sont très dispersées thématiquement, ne parvenant pas à générer des micro-systèmes spécifiques.

Tout juste peut-on remarquer que ces dérivations à la chaîne commencent plutôt par le centre de la matrice casuelle (procès/factitif) pour se diffracter ensuite sur sa périphérie circonstancielle. Ainsi en est-il pour deux noms délocutifs bien connus, provenant chacun d'un prédicat allocutif aisément reconnaissable :

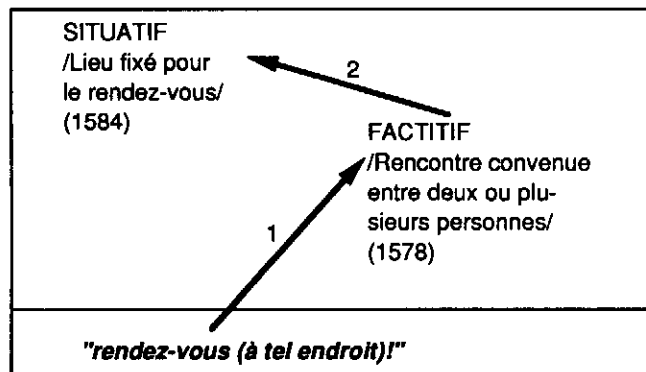
(le)
laissez-
passer

n.m. invar.



(le)
rendez-
vous

n.m.



Situation que l'on retrouve avec *hallali*, nom délocutif plus complexe, du fait que sa base locutoire a cessé d'être perceptible (afr. *hale* /Cri pour exciter les chiens/ + *à lilui*) et que l'enchaînement cotopique y est triple, après une phase homodélocutive²⁷ :

²⁷ Ainsi que le suggère Anscombe (1985), *hale* peut être perçu soit comme un impératif, soit comme une interjection primaire.

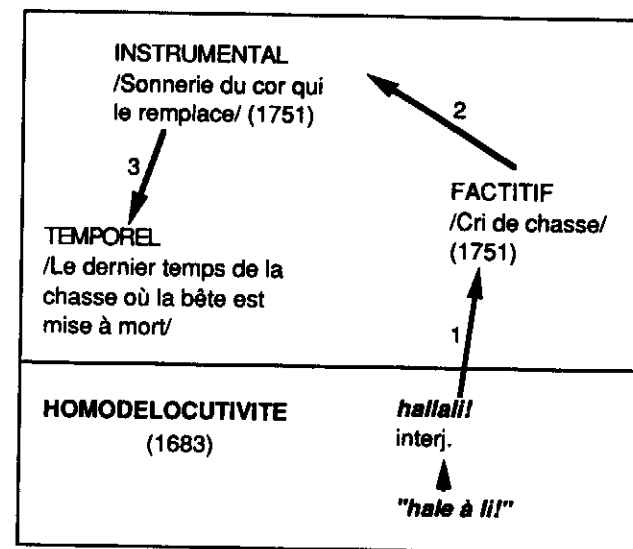
Pour toutes ces occurrences, nous nous en tenons aux datations du FEW, du TLF et du PR. Lorsque celles-ci font défaut, nous suivons l'ordre dérivationnel du PR.

Notons que la première attestation des sens factitif et instrumental de *hallali* figure dans le même texte, ce qui ne contredit pas, à notre sens, la filière retenue par le PR.

(l')
hallali

n.m.

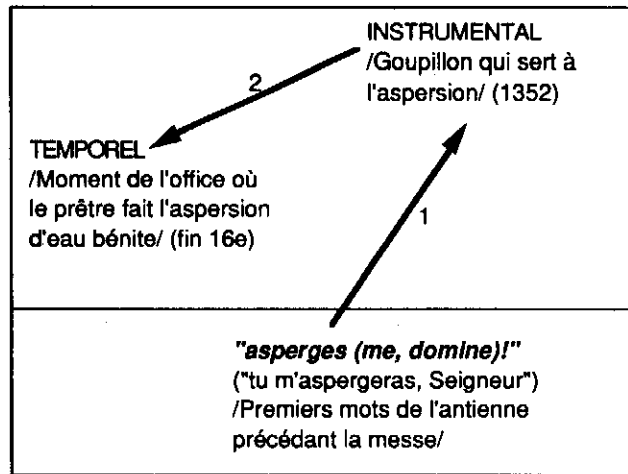
CODELO-
CUTIVI-
TE



Mais il arrive que la diffraction délocutive opère à partir de la périphérie circonstancielle de la cotopie, comme dans *asperges*, terme liturgique emprunté au latin dont l'origine locutoire n'est plus sensible, sauf pour les spécialistes :

(un, l')
as-
per-
gés

n.m.



Ces dérivations cotopiques qui s'additionnent soulèvent une question intéressante : un tel enchaînement dérivationnel est-il propre aux délocutifs ou n'est-il pas partagé par l'ensemble du lexique? En fait, ces réalisations sont le lot commun de la créativité néologique et les déplacements casuels de *rendez-vous* ou de *hallali* sont peu ou prou comparables à ceux d'*étude*, de *chasse* ou de *ventre* (cf. Bonhomme (1987)). Ce qui montre qu'en s'éloignant de leur fondement énonciatif, les délocutifs et les dérivés qu'ils engendrent eux-mêmes tendent progressivement à se dénaturer et à se laisser absorber par les processus généraux de la langue.

II-3 : L'ALLODELOCUTIVITE

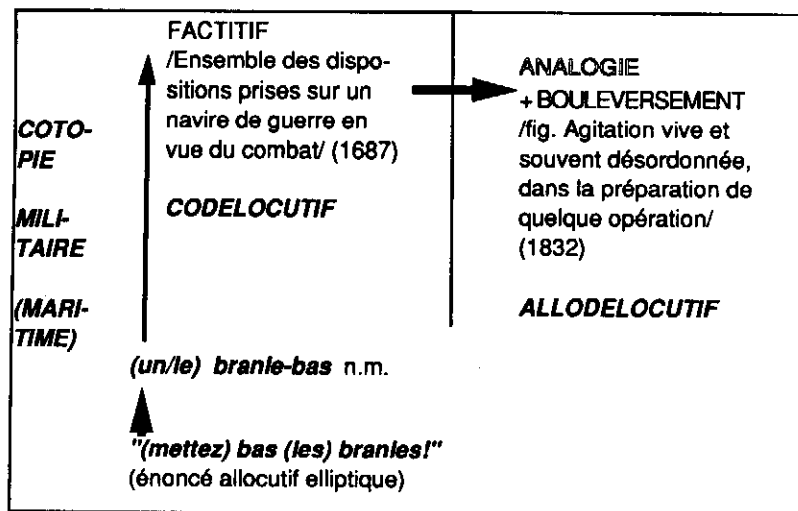
Toutefois, c'est lors de la dernière étape de l'allodélocutivité que les délocutifs perdent véritablement tout contact avec leur source communicative, en se dispersant dans des mutations métaphoriques aléatoires et difficiles à évaluer. En effet, à ce degré ultime, la dérivation sémantique échappe au cadre cotopique du terme locutoire de base pour se faire allotopique, en vertu de développements analogiques plus ou moins prononcés. Mais par rapport aux mouvements métaphoriques

ordinaires du lexique, la délocutivité métaphorique fait preuve d'une double originalité :

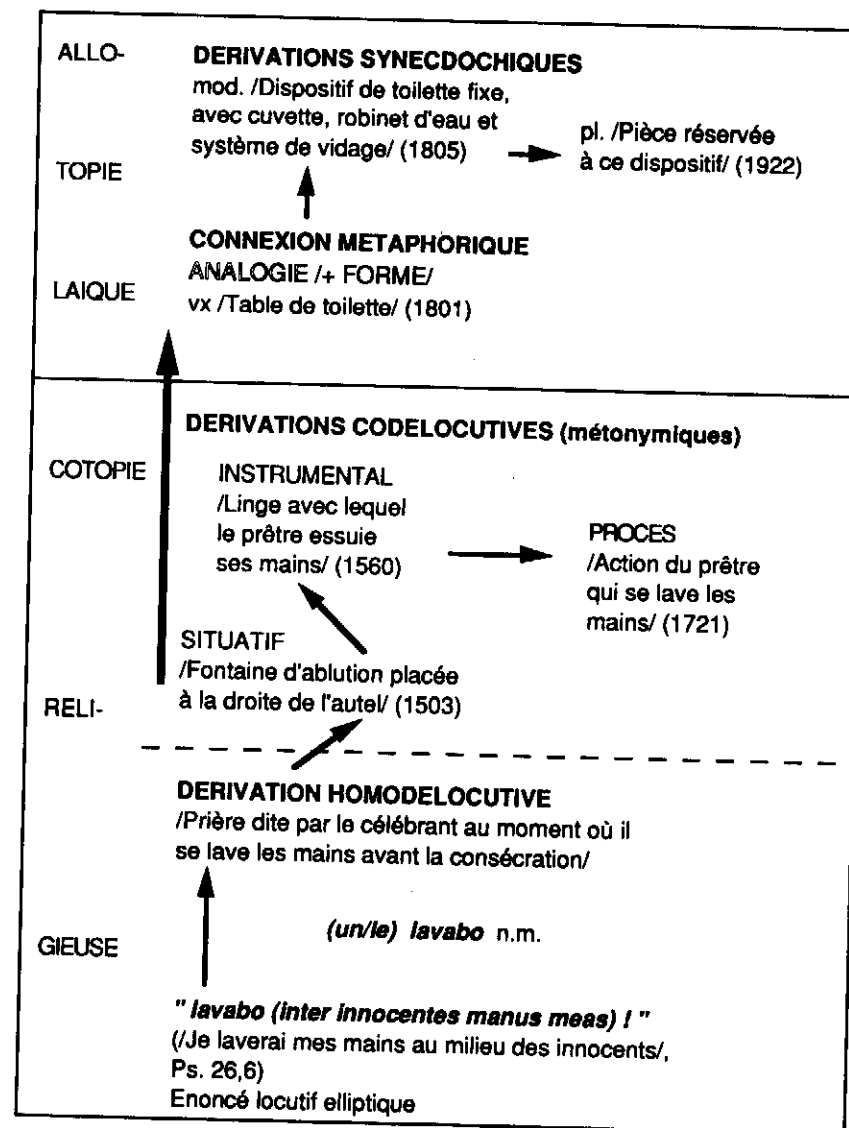
1. Elle est extrêmement rare, se bornant dans le PR à une dizaine d'occurrences, alors que la dérivation métaphorique constitue un des grands processus de la créativité lexicale (cf. Darmesteter (1887) et Nyrop (1913)).
2. Elle passe nécessairement par un parcours cotopique préliminaire, rappelant les "oscillations métonymico-métaphoriques" de Rosolato (1974), tandis qu'elle est généralement directe dans le lexique normal (Par exemple, la métaphoricité du *piéd* des montagnes ou de la *tête* des arbres se greffe immédiatement sur le sens premier de *piéd* /+base/ ou de *tête* /+extrémité supérieure arrondie/). On voit ainsi que, s'il se mêle au jeu métaphorique de la langue, le délocutif garde toujours une certaine retenue, due à son altérité communicative, et que, s'il se déploie volontiers au sein de sa cotopie, il sort difficilement de cette dernière.

Malgré ces réserves, l'allodélocutivité présente trois types de réalisations. Habituellement, la dérivation métaphorique y est très limitée, reposant sur un seul sème analogique entre la cotopie métonymique initiale et un autre champ sémantique connecté sur celle-ci. Ainsi en est-il avec *branle-bas*²⁸ :

²⁸Les branles étant les hamacs qui se trouvaient sur les entreponts. Pour nos exemples d'allotopie, nous procédons encore à un recouplement entre les datations du PR et celles du TLF. Le délocutif *garde-à-vous* développe une dérivation métaphorique similaire : COTOPIE MILITAIRE (/Position immobile du soldat/) --> ALLOTOPIE CIVILE ET COMPORTEMENTALE (/fig. Attitude contrainte/).

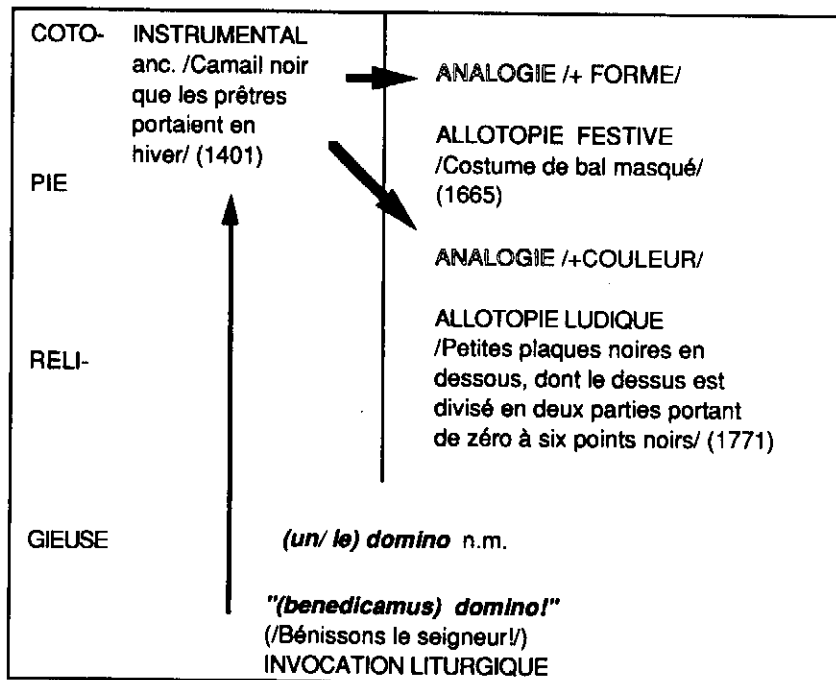


Plus intéressant, il arrive qu'une dérivation synecdochique secondaire se développe dans le cadre de la nouvelle dérivation allotopique. C'est le cas avec *lavabo*, prédicat locutif d'origine latine, qui s'intègre dans le lexique à travers des étapes successivement métonymiques, métaphoriques et synecdochiques²⁹ :



²⁹La dérivation cotopique du procès est uniquement mentionnée par le TLF. Mais nous l'intégrons à notre graphe dérivationnel pour montrer la complexité de ce terme.

Enfin, réalisation extrême et exceptionnelle, une double dérivation allo-délocutive prolonge une dérivation codélocutive, comme dans *domino*³⁰:



Mais au terme de ce parcours, peut-on encore parler de délocutivité?

³⁰Débutant encore par un processus synecdochique, caractéristique des délocutifs tirés des formules liturgiques, *domino* est traité différemment par le PR et le TLF. Alors que le premier classe toutes les dérivations délocutives de ce terme sous la même entrée (traitement polysémique), le second insère l'allotopie ludique dans une nouvelle entrée (traitement homonymique). Par ailleurs, le TLF fait état du rapport cotopique Prière-Camail ("Formule de prière (...) prononcée en revêtant le camail").

III- CONCLUSION

Après ces réflexions, il est possible de faire un bilan sur la délocutivité lexicale du français standard, telle qu'elle apparaît dans le PR.

Pour commencer, il convient d'en souligner la marginalité statistique. Sans prétendre donner des chiffres rigoureux, précisons que nous avons trouvé dans le PR quelque 200 termes d'origine locutoire, ce qui est parfaitement négligeable vis-à-vis de ses 59000 entrées et ce qui nous confirme que les occurrences énonciatives remontent difficilement dans les strates codifiées du lexique. D'où l'aspect de lexèmes "divisés" qu'y revêtent les délocutifs :

- Ils s'assimilent aux canons de la langue, se pliant aux contraintes catégorielles (--> nominalisations et verbalisations) ou sémantiques (cf. les codélocutifs enchaînés) de celle-ci, perdant leur performativité et leur force illocutionnaire initiales.

- Mais en même temps, ils conservent des traces de leur discursivité première : ponctuation exclamative avec l'homodélocutivité, invariabilité courante, connotation familière (cf. la dérivation estimative)...

Ces contradictions inhérentes aux délocutifs expliquent que leur traitement par le PR ne répond pas toujours à ce que l'on pourrait attendre. D'une part, celui-ci est souvent mal à l'aise dans leur approche. Tantôt il n'en voit pas la spécificité par rapport au reste du lexique ; tantôt il en néglige la source communicative ; tantôt il en mélange les étapes énonciatives et lexicales.

D'autre part, on remarque un net déphasage entre les délocutifs retenus par le PR et ceux de la pratique quotidienne du français. En effet, des séries entières de délocutifs sont négligées par ce dictionnaire. Pensons aux délocutifs agentifs, situatifs et même estimatifs, fortement dépendants des couches sociolectales du vocabulaire et encore proches de l'oralité³¹. Inversement, si le PR se montre circonspect envers les délocutifs "populaires", il accorde une grande importance aux délocutifs

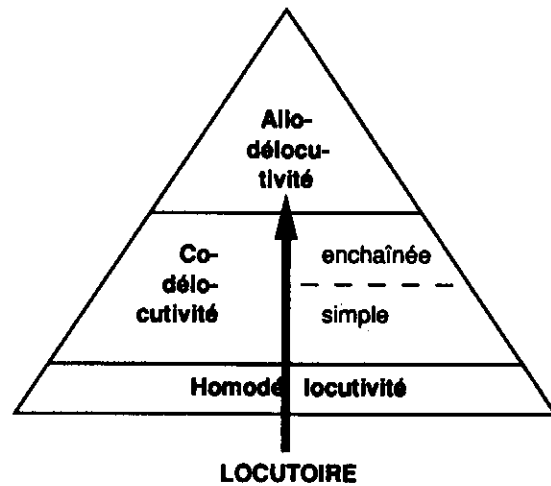
³¹Dans le même ordre d'idées, on pourrait se demander par exemple si le PR entérinera un jour une dérivation allodélocutive très à la mode actuellement comme *bonjour (les dégats, la galère,...)!*, déjà enregistrée dans le *Dictionnaire du français branché* (1986).

savants d'ascendance latine, dont l'origine locutoire n'est pratiquement plus perçue et dont l'emploi est rarissime.

Cependant, malgré ces lacunes³² et ce conservatisme, somme toute normal dans un dictionnaire du français standard, la délocutivité offre un triple intérêt lexical dans le PR :

1. Avec elle, la néologie subit une distorsion maximale, nécessitant un triple saut qualitatif (communication-discours-langue), alors que la composition syntaxique fonctionne seulement sur deux niveaux (discours-langue) et que la dérivation savante ne sort pas du domaine de la langue.

2. La délocutivité lexicale se singularise par l'ordonnance stricte de ses étapes et par sa structure pyramidale due à sa sélection de plus en plus drastique au fur et à mesure qu'elle pénètre la langue : d'abord - mais pas obligatoirement - l'homodélocutivité (assez fréquente), ensuite la codélocutivité, simple (relativement attestée) ou enchaînée (épisodique), puis l'allodélocutivité (rare) :



³²Lacunes moindres dans le TLF, comme on l'a vu, du fait qu'il s'agit d'un dictionnaire pour spécialistes et non d'un ouvrage "grand public" comme le PR.

Enchaînement rigoureux qui tranche avec les dérivations sémantiques habituelles du lexique, beaucoup plus libres et plus imprévisibles³³.

3. Enfin, malgré ses limitations statistiques, la délocutivité parvient à élaborer quelques micro-systèmes originaux dans le lexique périphérique, qu'il s'agisse du domaine technique de l'imprimerie, de la religion, du droit ou du domaine des relations sociales.

Autant de centres d'intérêt qui justifient l'étude de la délocutivité lexicale et qui montrent qu'elle suscite malgré tout une déchirure, si minime soit-elle, dans le français standard.

Université de Berne
Séminaire de Langue française
CH-3012 Berne

Marc Bonhomme

BIBLIOGRAPHIE

ANSCOMBRE, J.C. (1979a) : "Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité", *Langue française* 42, 69-84.

ANSCOMBRE, J.C. (1979b) : "Délocutivité généralisée et rapports syntaxe/sémantique", *Recherches linguistiques* (Paris VIII) 8, 5-43.

ANSCOMBRE, J.C. (1985) : "Onomatopées, délocutivité et autres blablas", *Revue Romane* 20, 169-206.

ARRIVÉ, M./GADET, F./GALMICHE, M. (1986) : *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.

BENVENISTE, E. (1958) : "Les verbes délocutifs", *Studia philologica et literaria in honorem L. Spitzer*, Berne, 57-63 (repris dans *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966).

BONHOMME, M. (1987) : *Linguistique de la métonymie*, Berne, Lang.

³³Liberté et imprévisibilité qu'indiquent la plupart des ouvrages touchant à la sémantique : Darmesteter (1887), Nyrop (1913), Ullmann (1952), Lyons (1980), etc.

- BÜCHI, E. (1988) : *Typologie des délocutifs gallo-romans*, mémoire de licence, Université de Berne.
- CHAMBON, J.P. (1986) : "Les noms propres délocutifs : I. Note sur un cas inaperçu de délocutivité", *La Nouvelle Revue d'Onomastique* 7/8, 159-166.
- CHAMBON, J.P. (1988) : "Les noms propres délocutifs : II. Quelques exemples toponymiques", *La Nouvelle Revue d'Onomastique* 9/10, 109-111.
- COSERIU, E. (1952) : *Sistema, norma y habla*, Montevideo.
- DAMOURETTE, J./PICHON, E. (1930) : *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.
- DARMESTER, A. (1873, rééd. 1967) : *Traité de la formation des mots composés*, Paris, Champion.
- DARMESTER, A. (1887) : *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris, Delagrave.
- DE CORNULIER, B. (1976) : "La notion de dérivation délocutive", *Revue de linguistique romane* 40, 116-144.
- DUCROT, O. (1972) : *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- DUCROT, O. (1980) : "Analyses pragmatiques", *Communications* 32, 11-60.
- FILLMORE, C. (1968) : "The case for case", in Bach, Emmon et Harms, Robert T. (éd.): *Universals in linguistic theory*, New York/Chicago, Holt, Rinehart & Winston, 1-88.
- FILLMORE, C. (1977) : "The case for case reopened", *Syntax and semantics* 8, New York, Academic Press, 59-81.
- FRADIN, B. (1979) : "Un mot d'excuse", *Semantikos* 3/I, 1-26.
- LARCHER, P. (1980) : "Vous avez dit 'délocutif'?", *Langages* 80, 99-124.
- LYONS, J. (1980) : *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MARTIN, R. (1983) : *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- MERLE, P. (1986) : *Dictionnaire du français branché*, Paris, Le Seuil.

- NYROP, K. (1913) : *Grammaire historique de la langue française*, t. 4, Copenhague, Gyldendalske, Boghandel Nordisk Forlag.
- RECANATI, F. (1978) : "Performatifs et délocutifs : à propos du verbe *s'excuser*", *Semantikos* 2/2-3, 69-87.
- RECANATI, F. (1979) : "Encore un mot d'excuse", *Semantikos* 3/I, 27-34.
- RECANATI, F. (1981) : *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit.
- REY-DEBOVE, J. (1975) : "Benveniste et l'autonymie : les verbes délocutifs", *Travaux de linguistique et de littérature* 13, 245-251.
- REY-DEBOVE, J. (1978) : *Le métalangage*, Paris, Le Robert.
- ROSOLATO, G. (1974) : "L'oscillation métonymico-métaphorique", *Topique* 13, 75-99.
- SARFATI, G.E. (1987) : "Quelques remarques sur la représentation et l'expression de la délocutivité dans le dictionnaire de langue", *Recherches linguistiques* (Paris VIII) 16, 109-151.
- TESNIERE, L. (1959) : *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- TUTESCU, M. (1979) : *Précis de sémantique française*, Paris, Klincksieck.
- ULLMANN, S. (1952) : *Précis de sémantique française*, Berne, Francke.

LA TERMINOLOGIE DE L'ESSAI DE GRAMMAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE DE DAMOURETTE ET PICHON¹

1. Introduction

La grammaire monumentale de Damourette et Pichon (D&P par la suite) intitulée *Essai de grammaire de la langue française (EGLF* par la suite) est surtout connue par sa terminologie néologique qui, du point de vue de la divulgation, doit être considérée comme un échec retentissant: sur plusieurs centaines de termes créés par D&P, une dizaine à peine ont été retenus².

Pourtant, il vaut la peine d'examiner de plus près la terminologie proposée par D&P. Nous essaierons de montrer dans cet article:

1. Les raisons qui ont poussé D&P à réinventer la terminologie grammaticale.
2. Les principes de construction de la nomenclature imaginée par D&P.
3. L'impact méthodologique d'une terminologie systématique.

2. Une véritable barrière

"La NOToriété³ qui caractérise la prééminence du quantum de qualité DEcommensuratif sur les quanta Echantils appartient, en réalité, dans le cas d'un DEcommensuratif NOtoire à la substance possédant la qualité, parce que c'est à elle que son article, variable avec elle, EPinglé à elle, donne l'ASsiette NOtoire" (§683⁴).

¹ Cet article est basé sur notre thèse intitulé *Le défi de la description grammaticale. Les propositions subordonnées dans l'Essai de grammaire de la langue française de Damourette et Pichon*. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Berne en 1989.

² Cf. Pohl 1982/83, 21-33.

³ Pour éviter toute confusion, nous marquons systématiquement les termes de D&P par deux majuscules.

⁴ Pour les citations de l'EGLF nous indiquons uniquement le paragraphe.

Sans doute nous ne faisons pas preuve d'un grand don pédagogique en commençant notre article par ce passage dont l'obscurité risque de repousser les lecteurs les plus bienveillants.

Qu'on se rassure: tout l'*EGLF* n'est pas rédigé ainsi. Nous avons choisi un commentaire de D&P truffé de néologismes pour illustrer une particularité de leur grammaire que les comptes rendus signalent dès la parution du premier tome: "Malheureusement, ils [les termes spéciaux] mettent une véritable barrière entre l'oeuvre et le lecteur: à chaque page, parfois à chaque ligne celui-ci se trouve en face d'un mot dont le sens général ou la nuance spéciale lui échappe..." (Yvon 1931, 61)

Si les linguistes proches de D&P (Yvon, Bloch, Gougenheim, Esnault) regrettent surtout que la terminologie nouvelle "ne contribue pas à faciliter l'accès de leur ouvrage" (Gougenheim 1938, 180), les romanistes étrangers sont moins indulgents: Glaser parle de "eigenwillige Terminologiesucht" (Glaser 1934, 234), Spitzer ne prédit aucun succès à la "eigenbrötlerische und misstönende Terminologie" (Spitzer 1932, 631) et de Boer ne mâche pas ses mots pour condamner l'entreprise néologique de D&P: "Qu'un linguiste invente des termes nouveaux, c'est quelquefois nécessaire. Mais ici on a démesurément exagéré; on est presque surpris de constater de temps en temps qu'un terme usuel a été considéré comme acceptable. (...) Si tous les linguistes procédaient ainsi, la linguistique serait bientôt inétudiable!" (De Boer 1935, 5)

Il est inconcevable que D&P n'aient pas été conscients des risques d'une terminologie entièrement nouvelle. Ils devaient donc avoir de bonnes raisons pour tenter quand même l'entreprise.

Au fait, la terminologie traditionnelle présente pour D&P deux graves inconvénients:

1. Elle est insuffisante: "La terminologie qu'ils ont créée était pour eux plus qu'une commodité, presque une nécessité. Dans l'analyse à laquelle ils soumettent le français, le vocabulaire de la grammaire normative était nettement insuffisant." (Bloch 1935, 171/2)

2. Elle n'est pas adaptée aux structures mentales du français contemporain. "Utiliser pour rédiger leur *EGLF* la nomenclature traditionnelle inspirée du grec à travers le latin, c'était se mettre d'avance dans l'impossibilité de noter exactement les notions inconscientes révélées par l'examen des faits." (Yvon 1950, 305)

Il est intéressant de voir dans ce contexte un passage de Vendryes, cité en épigraphe dans le *Glossaire des termes spéciaux*: "Seules existent pour le linguiste, comme pour ceux qui parlent, les catégories qui ont une expression dans la langue. Il faut donc partir des faits tels que l'usage les fournit. On est alors amené à une classification nouvelle, fort différente à la fois de la classification qui s'inspire d'une logique *a priori* et de celle qui suit les traditions de l'histoire. Cette classification nouvelle exigera la création d'une terminologie nouvelle." (Vendryes 1933, 177). Nous verrons que le danger de la logique *a priori*, chassé par la porte de la terminologie traditionnelle, reviendra par la fenêtre du schématisme de la nouvelle nomenclature.

3. Les principes de construction

Avant d'examiner les implications méthodologiques de la terminologie de l'*EGLF*, nous voulons la présenter brièvement. Nous nous proposons de dégager les principes appliqués par D&P dans la création des termes nouveaux. Les termes cités comme exemples sont là pour illustrer le code artificiel et nous n'entrerons pas dans les questions relatives aux concepts grammaticaux impliqués.

3.1. Le matériel

Pour forger leurs mots, D&P se sont inspirés essentiellement de trois langues:

1. Le grec: Surtout pour les préfixes: ANti-, ANa-, AMphi-, CATa-, EPI-, etc. et pour les suffixes: -DMète, -SCHète, etc. , mais aussi pour des mots entiers comme: SEMiome, TAXiome, SYndèse, etc.

2. Le latin: Circonjacence, FORclusif, IPSivalence, NONcal, etc.

3. Le français: ABout, ASSiette, AYance, ECart, EMouvement, etc.

3. 2. La structure

D&P aspirent à construire un système de termes relativement motivés. Le seul aspect extérieur d'un terme doit nous renseigner sur la place qu'il occupe dans l'ensemble du système.

Pour signaler les rapports mutuels qu'entretiennent les termes descriptifs (et partant les faits décrits), D&P ont recours à deux procédés:

3.2.1. Termes composés

Un jeu de préfixes et de suffixes bien définis permet de fabriquer des termes sur mesure pour tout fait observable: ANa-dmète, ANa-crate, CAta-dmète, CAta-crate, etc. L'affixation est le côté le plus systématique de la terminologie de l'EGLF et nous examinerons en détail un exemple précis.

3.2.2. Termes complexes

Nous appelons ainsi des désignations qui comprennent plusieurs termes: SUBstantif STRumental, INTégrative AFFonctiveuse PTérosynaptique, etc.

Les termes complexes résultent du croisement de plusieurs critères de classement. Ainsi, le SUBstantif STRumental désigne un syntagme qui répond à la fois à la définition du SUBstantif et à celle du STRument. D&P n'ont pas inventé ce procédé (cf. adjectif verbal), mais ils l'emploient d'une manière plus régulière que la grammaire traditionnelle.

Peu maniables, les termes complexes sont souvent remplacés par des désignations plus simples: l'INTégrative SUBstantiveuse

CENTrosynaptique s'appelle COMplétive, l'INTégrative AFFonctiveuse PTérosynaptique est une ADaptative, etc. La raison de cette substitution est évidemment la perte de la motivation relative.

3.2.3. Les autres termes

Cependant, le vocabulaire nouveau de D&P comprend bon nombre de termes non moins arbitraires que ceux de la grammaire traditionnelle, motivés tout au plus par des métaphores assez vagues: SOutien, ECart, EPingle, ASSiette, etc.

Signalons enfin un procédé original pour désigner les temps et les modes du verbe. D&P conjuguent le verbe *savoir* à la deuxième personne du pluriel, appelant le présent le SAvez, l'imparfait le SAViez, et ainsi de suite. Or, par un hasard ironique, une des rares inventions terminologiques de D&P qui ait trouvé un bon accueil⁵ n'a jamais été pour eux qu'une désignation provisoire! "Comme nous n'étudions dans ce chapitre-ci les Tiroirs simples [temps et modes du verbe] qu'en tant que matériel morphologique, nous tenons à ne les désigner jusqu'à plus ample informé que sous des noms qui ne préjugent en rien de leur valeur sémantique." (§807; nous soulignons).

Lorsque D&P poussent plus loin l'étude sémantique des temps et des modes (§§1701-1961), ils créent, par la combinaison de plusieurs termes, des désignations on ne peut plus "D&P": TONcal ULtérieur ANtérieur, TONcal SUBjonctif FONtal ANtérieur, etc.

4. L'impact méthodologique de la terminologie

Pour illustrer la composition systématique par affixation nous prendrons un exemple où D&P, selon leur propre aveu, ont "constitué une nomenclature néologique à base grecque très cohérente et dans laquelle l'emploi méthodologique des préfixes nous paraît apporter beaucoup de précision et de commodité." (§468)

⁵ Cf. Meillet 1933, 94 et Yvon 1950, 305.

Il s'agit de la qualification nominale par des substantifs ou des adjectifs en fonction d'épithète ou d'attribut.

Dans le livre IV de l'EGLF, consacré au NOM (substantif et adjectif), D&P examinent les fonctions de qualificatif que les SUBstantifs et les ADjectifs NOMinaux peuvent assumer.

Dans cette série d'exemples:

- 1) L'enfant porte la main sur un fruit inconnu.
- 2) La distribution en est gaie.
- 3) La prudence est la mère de la sûreté.
- 4) Qui te rend si hardi?
- 5) Vermine, l'enfant d'hospice, s'asseyait sur la marche fraîche.
- 6) Furieuse, elle vole.

la grammaire traditionnelle distingue essentiellement les fonctions d'épithète (1 et parfois 6) et d'attribut (2, 3 et 4), en y ajoutant parfois l'apposition (5, éventuellement 6).⁶ Rappelons que l'attribut peut être celui du sujet (2, 3) ou celui du complément d'objet direct (4) et que cette fonction peut être assumée par un adjectif (2, 4) ou par un substantif (3).

Là où la grammaire traditionnelle ne connaît que trois termes, complétés tout au plus par des déterminations supplémentaires, la terminologie de D&P, grâce à des affixes grecs et un jeu combinatoire raffiné, nous propose une dizaine de désignations différentes.

⁶ Certains grammairiens considèrent l'apposition non pas comme une fonction, mais plutôt comme une construction, souvent désignée comme détachement.

Si nous examinons les distinctions de D&P, c'est avant tout pour montrer le mécanisme de la terminologie systématique. Nous admettrons ici sans discussion les principes de classement adoptés par D&P. Mais nous ne pouvons pas faire abstraction des notions recouvertes par les termes en question. Les exemples permettront de comprendre les analyses parfois insolites opérées par D&P.

1. EPI- vs. DIA-

La première opposition concerne le lien entre le qualifiant et le qualifié. Le rapport peut s'établir sans intervention d'un verbe:

- Un fruit inconnu (EPIplérose)

ou à l'aide d'un verbe:

- Ce fruit est inconnu. (DIaplérose)

On reconnaît aisément la distinction traditionnelle entre l'adjectif épithète et l'attribut.

2. -SCHète vs -THète

Le qualifiant peut être un substantif:

- Cet homme est un sage. (DIanaschète)

ou un adjectif:

- Cet homme est sage. (DIanathète)

3. -ANA- vs. -CATA- vs. -AMphi-

La troisième opposition, ternaire, n'a pas de correspondance directe dans la grammaire traditionnelle. Elle nous renseigne sur le degré de cohésion entre le qualifiant et le qualifié.

L'attachement peut être moyen:

- Un fruit inconnu. (EPanathète)

étroit:

- Ce haut édifice. (EPicatathète)

ou assez libre:

- Furieuse, elle vole. (EPamphithète)

Une fois ces trois distinctions établies, D&P peuvent se livrer à un jeu de combinaisons que nous résumons par le schéma suivant:

	sans verbe EPI-		avec verbe DIA-	
	SUBstantifs -SCHète	ADjectifs -THète	SUBstantifs -SCHète	ADjectifs -THète
A N a - -	EPanaschète <i>Mon ami <u>Le</u> jurisconsulte.</i> (§478)	EPanathète <i>Un fruit <u>inconnu</u></i> (§489)	Dianaschète <i>La prudence est <u>la mère de la</u> <u>sûreté</u> (§449)</i>	Dianathète <i>Elle est <u>gaie</u></i> (§492)
C A t a -		EPicatathète <i>Ce <u>haut</u> édifice</i> (§490)		Diacatathète <i>Il fait <u>bon</u> dormir (§493)</i>
A M p h i -	EPamphischète <i>Vermine, <u>L'enfant</u> d'hospice (§476)</i>	EPamphithète <i><u>Furieuse</u>, elle vole. (§491)</i>	Diamphischète <i>Je mourrai <u>Mademoiselle</u> <u>d'Esgrignon.</u></i> (§449)	Diamphithète <i>Je t'aimais <u>inconstant</u>...</i> (§494)

Le tableau révèle un fait intéressant: deux désignations (EPicataschète et DIacataschète), prévues par le système terminologique, ne sont illustrées par aucun exemple et n'apparaissent nulle part dans l'EGLF.

L'explication de ce phénomène est simple: pour D&P, deux substantifs ne sauraient être en COalescence, c'est-à-dire liés aussi étroitement que l'adjectif et le substantif dans l'exemple:

- Ce haut édifice.

Sans discuter le bien-fondé des analyses de D&P⁷, nous pouvons formuler le problème soulevé ainsi: la combinaison systématique des affixes de D&P nous propose des termes qui ne correspondent à aucun fait de langue empiriquement observable.

L'exemple de la qualification nominale est particulièrement intéressant puisqu'il nous montre deux réactions différentes de D&P à l'égard de cette difficulté.

La première réaction est naturelle et légitime: subordonnant la symétrie terminologique à la cohérence de leurs analyses, D&P acceptent de laisser inemployés des termes qui ne s'appliquent à aucun fait de langue observable. C'est le cas de l'EPicataschète et de la DIacataschète qui restent dans l'ombre des possibilités inutilisées.

La deuxième réaction par contre est plus contestable. Distinguant l'EPanathète (*un fruit inconnu*, attachement moyen) et l'EPicatathète (*ce haut édifice*, attachement étroit), la terminologie prévoit la DIanathète:

- Elle est gaie.

et la DIacatathète:

- Auprès de ma blonde, qu'il fait bon dormir.

⁷ On pourrait évidemment invoquer des cas comme *bateau-mouche* où l'ADjaccence (degré d'attachement) des deux substantifs est comparable à celle du substantif et de l'adjectif épithète dans *ce haut édifice*. Mais nous nous intéressons ici uniquement à l'aspect terminologique de cette distinction.

Exemple bizarre, présenté par le commentaire suivant: "La DIacathèse est une EPingle dans laquelle l'ADjectif, APport à un SUBstantif [*dormir*] et REGime d'un VERbe [*fait*], est en union intime et indissoluble avec ce VERbe." (§493)

Sans crier gare, D&P changent de point de vue: ils ne considèrent plus le lien entre le qualifié (*dormir*) et le qualifiant (*bon*), mais celui entre l'attribut (*bon*) et le verbe attributif (*fait*). Sans aucune explication, un tel changement des critères d'analyse est pour le moins étonnant; il est d'autant plus incompréhensible que D&P se mettent ainsi en contradiction avec la définition qu'ils donnent de l'EPinglement (qualification du nom): "L'ADjectif NOMinal représente une qualité jointe à une SUBstance: le mécanisme par lequel s'opère ce rapport constitue le REpartitoire d'EPingle." (§487)

La définition de D&P confirme ce que la loi de la cohérence et le simple bon sens imposent: pour comparer les ADjacentes des DIathètes (adjectifs attributs), il faut examiner toujours le même rapport, à savoir celui entre l'adjectif qualifiant et le substantif qualifié.

Comment expliquer cette incohérence dans la classification des DIathètes? La terminologie n'en est sans doute pas la raison profonde, elle n'est qu'un symptôme d'une conception de la description grammaticale qui nous paraît pour le moins discutable⁸.

Partis à la découverte des "notions fondamentales" qui sous-tendent la langue française, D&P aiment à inventer des critères classificateurs dont la combinaison systématique aboutit à des tableaux d'une symétrie impressionnante. Ils créent ainsi l'image d'une langue qui, en dépit d'une énorme richesse en nuances distinctives, repose en dernier lieu sur une structure rigoureusement logique.

⁸ Il serait certes abusif de juger les méthodes de D&P d'après le seul exemple de la qualification nominale. Mais l'étude des propositions subordonnées nous a montré que la classification des ADjectifs n'est pas un cas isolé. Pour plus de détails, cf. Rohrbach 1989.

La terminologie de l'EGLF, métalangue parfaite pour décrire une langue parfaite, n'est que l'aboutissement conséquent des conceptions théoriques de D&P.

Or, si le terme technique est normalement secondaire par rapport à la notion qu'il recouvre, l'exemple de l'EPinglement nous laisse supposer que dans l'EGLF le système terminologique n'est pas toujours pour rien dans la création d'une notion théorique.

Le schéma simple d'un procédé inductif tel qu'il est préconisé à plusieurs reprises par D&P:⁹

Observation des faits -> critères et notions de classification -> termes systématiques

risque d'être perturbé en cours de route. Rompant les chaînes qui les attachent aux faits observables et aux notions théoriques, les termes systématiques finissent par constituer une fin en soi. Succombant à la tentation de la symétrie, le descripteur est amené à épuiser toutes les possibilités que lui offrent les combinaisons des affixes. Le procédé heuristique se trouve renversé:

Termes systématiques -> critères et notions de classification -> faits "observables"

Pour sauver la cohérence de la métalangue secondaire, D&P ne reculent pas devant certaines rectifications qui concernent soit le rapport entre le terme et la notion, soit celui entre la notion et le fait de langue.

Dans notre exemple (DIacathèse), il leur arrive ainsi de redéfinir (implicitement) le sens d'un terme pour l'appliquer à un fait observable.

⁹ Cf. p.ex. §66 et §108..

5. Conclusion

Nous avons vu que la plupart des linguistes contemporains de D&P ont réagi avec stupeur à la terminologie de l'EGLF. Créer un code nouveau, c'est refuser en quelque sorte de communiquer sa pensée sous une forme accessible à tout le monde. Si D&P ont analysé la langue française en allant *des mots à la pensée*, ils ont omis de faire le chemin de retour et de transformer leurs idées en mots compréhensibles.

Or, la difficulté de communication n'est pas le seul inconvénient de la terminologie herméneutique de l'EGLF. L'étude de la qualification nominale vue par D&P nous montre un danger méthodologique qui est l'apanage d'une terminologie systématique. Les termes, créés au début selon les besoins des découvertes empiriques, en viennent à former une métalangue cohérente qui obéit à ses propres règles. Conçus originellement pour désigner les phénomènes observables de la réalité linguistique, les termes finissent par naître des besoins du système et amènent le chercheur à fausser les données empiriques. Dans ce cas, la terminologie assume une fonction heuristique qui ne lui revient pas; en permettant la classification sans restes et sans chevauchement des éléments d'une langue naturelle, la métalangue systématique crée l'illusion d'une cohérence parfaite dont la rançon est la violation des faits observables qui défient la rigidité d'un modèle logique.

Il faut se garder d'accorder une trop grande importance aux termes techniques inventés pour communiquer une théorie linguistique. Ils ne seront jamais que les représentants variables et arbitraires des notions qu'ils sont censés désigner. Quand Meillet reproche à D&P d'avoir créé "un vocabulaire gâté par le souci de la nouveauté et par l'idée fautive que les mots sont faits pour décrire les phénomènes qu'ils désignent" (Meillet 1931, 124), il sait que les meilleurs termes techniques sont encore ceux qui n'ont aucune prétention explicative et n'influencent en rien l'agencement des notions désignées. Ce n'est pas un hasard si les désignations provisoires ("jusqu'à plus ample informé", §807) des temps du verbe (le SAvez, SAViez, etc.) sont parmi les rares rescapés du naufrage de la terminologie nouvelle de l'EGLF.

Pourtant, il ne faut pas exagérer l'importance de la terminologie de D&P. C'est un trait caractéristique de l'EGLF, certes, mais ce n'est pas tout l'EGLF. Car si la terminologie de D&P est un échec, leur grammaire ne l'est pas. Nous ne voudrions pas terminer notre article sans rendre attentifs les lecteurs intéressés par les problèmes de syntaxe à cette source d'exemples inépuisable. L'EGLF constitue peut-être l'inventaire le moins incomplet de l'état d'une langue donnée à un moment donné. Aux exemples de la langue écrite, trouvés chez les auteurs les moins courus, mais aussi dans les affiches publicitaires, les inscriptions, etc., s'ajoutent les précieux témoignages oraux qui documentent la langue française d'une époque précise (1911-1927) à travers tous les niveaux sociaux.

On ne peut que regretter avec Yvon et Meillet que la terminologie obscure décourage les linguistes de consulter plus souvent cette mine d'exemples qu'est l'EGLF. Cette abstinence est d'autant moins justifiée que l'obstacle terminologique n'est pas infranchissable. A la lecture de l'EGLF on s'aperçoit vite qu'une connaissance superficielle des termes les plus fréquents suffit pour comprendre les explications de D&P. Les nombreux exemples révèlent tout de suite ce qui se cache sous les désignations savantes. Le lecteur prêt à fournir un petit effort pour pénétrer dans l'univers de l'EGLF sera vite récompensé par les découvertes surprenantes que lui réserve cette grammaire extraordinaire.

Université de Berne
Séminaire de Langue française
Hallerstrasse 5
CH-3012 Berne

Ruedi Rohrbach

Références bibliographiques

- BLOCH, O. (1935): Compte rendu (C.r.) de l'EGLF in: *Le français moderne* 3, 171-172.
- DAMOURETTE, J. et PICHON, E. (1930-1950): *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris, d'Artrey.

- DE BOER, C. (1935): "Innovations en matière d'analyse linguistique", *Mededeelingen der koninklijke akademie van wetenschappen te Amsterdam, afdeling letterkunde*. Dell 79, Serie A, no. 1, 1-30.
- GLASER, K. (1934): C. r. de l'EGLF in: *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie* 55, 234.
- GOUGENHEIM, G. (1938): C.r. de l'EGLF in: *Le français moderne* 6, 177-180.
- MEILLET, A. (1931): C.r. de l'EGLF in: *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 32, 124-125.
- (1933): C. r. de l'EGLF in: *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 34, 93-94.
- POHL, J. (1982/83): "Que reste-t-il dans la pratique actuelle de la terminologie de Damourette et Pichon?", *Travaux de linguistique de Gand* 9-10, 81-92.
- ROHRBACH, R. (1989): *Le défi de la description grammaticale. Les propositions subordonnées dans l'Essai de grammaire de la langue française de Damourette et Pichon*. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Berne.
- SPITZER, L. (1932): C. r. de l'EGLF in: *Zeitschrift für romanische Philologie* 52, 628-633.
- VENDRYES, J. (1933): "Sur les tâches de la linguistique statique", *Journal de psychologie normale et pathologique* 30.
- YVON, H. (1931): C.r. de l'EGLF in: *Revue de philologie française* 43, 59-68.
- (1950): C.r. de l'EGLF in: *Le français moderne* 18, 301-306.

Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique¹

1. INTRODUCTION

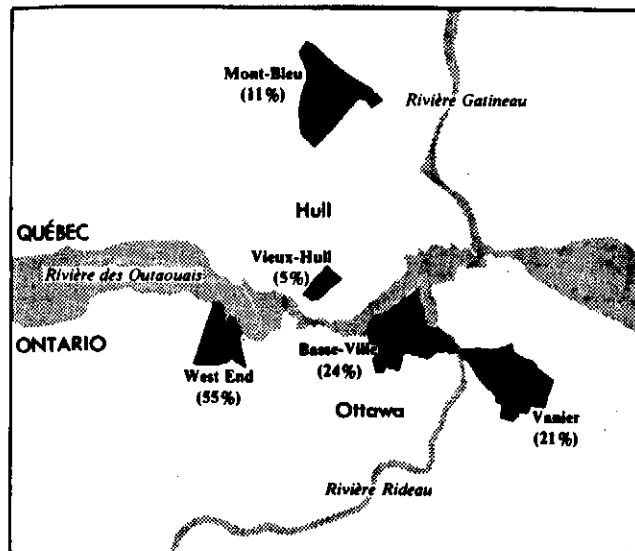
Il est désormais bien connu que les inégalités de pouvoir qui caractérisent les différents groupes d'une société se reflètent au niveau de la variabilité linguistique et des attitudes envers celle-ci. D'ordinaire, le groupe dominant érige son usage linguistique en modèle, si bien que l'emploi d'une variété de langue peu prestigieuse par les groupes dominés réduit leurs chances de promotion sociale. Les locuteurs des groupes minoritaires sont donc souvent confrontés au dilemme suivant: viser la mobilité sociale en adoptant la variété linguistique du groupe dominant, ou maintenir leur identité propre en conservant leur variété linguistique. Quelle que soit l'alternative choisie, celle-ci est alors évaluée par les autres membres de la communauté linguistique en fonction de sa valeur sociale et symbolique. Des recherches ont montré que les attitudes envers des variétés qui se font concurrence et l'évaluation de celles-ci ont un effet sur le comportement des locuteurs, qui dans les situations multilingues peut se traduire par le maintien ou l'abandon d'une langue au niveau sociétal, et par la direction, l'amplitude et le type d'adaptation ou d'emprunt entre variétés au niveau linguistique.

L'étude des attitudes envers le contact des langues et des conséquences de celui-ci est donc un aspect primordial de notre recherche en cours sur le français parlé le long de la frontière entre le Québec et l'Ontario, plus précisément dans la région de la capitale nationale du Canada. Depuis au moins 1839, les Canadiens français se sont trouvés en position minoritaire partout au Canada sauf au Québec, et lentement mais inexorablement leur langue a perdu du terrain par rapport à l'anglais, la langue usuelle des affaires, de l'administration, des médias et des loisirs. Il n'est donc pas surprenant que de nombreuses recherches (p. ex. Lambert et al. 1960; Lambert 1967,

Giles et Powesland 1975, Clarke et King 1982, Clément, sous presse) indiquent que les attitudes des Canadiens français envers leur langue sont moins positives que leurs attitudes à l'égard de l'anglais. Les spécialistes de la linguistique historique et ceux qui étudient le contact des langues et le changement linguistique admettent généralement (bien qu'ils en fassent rarement la démonstration) que le sentiment d'insécurité linguistique au sein d'une communauté minoritaire est un facteur qui accentue le changement linguistique, l'assimilation et finalement la perte de la langue.

La région d'Ottawa/Hull constitue un laboratoire idéal pour l'étude synchronique de ces questions. Bien que les deux villes forment un seul complexe urbain, elles sont séparées par la rivière des Outaouais qui constitue à la fois une frontière interprovinciale, géographique et linguistique: du côté québécois, le français est en situation majoritaire alors que du côté ontarien il est minoritaire (en 1981 on n'y a recensé que 19% d'individus de langue maternelle française).

FIGURE 1: Quartiers échantillonnés dans la région d'Ottawa-Hull. Les pourcentages indiquent la proportion d'individus de langue maternelle anglaise dans chaque quartier.²



De par sa composition, la région considérée nous permet de mesurer le rôle du statut des langues (majoritaire versus minoritaire) en tant que déterminant sociostructural des attitudes et du comportement linguistiques. Si, comme l'ont avancé D'Anglejan et Tucker (1973), Bourhis et Genessee (1980), Genessee et Bourhis (1982), Daoust (1985), le mouvement nationaliste québécois des années 70 a eu une influence positive sur l'identité canadienne-française au Québec, on pourrait s'attendre à ce que les locuteurs de la région de Hull (côté québécois) fassent montre d'un niveau de sécurité linguistique et de résistance à l'emprunt à l'anglais plus élevé que les locuteurs franco-ontariens. En revanche, on pourrait aussi constater une absence de différence entre les francophones minoritaires et les francophones majoritaires suite à ce que les dialectologues appellent "l'effet de voisinage" (p.ex. Chambers et Trudgill 1980), c'est-à-dire la diffusion de traits linguistiques du parler d'un centre prestigieux (en l'occurrence la capitale nationale anglophone) aux régions voisines.

L'échantillon de locuteurs a été prélevé dans cinq quartiers situés de part et d'autre de la frontière et incluant des proportions différentes de francophones (cf. la Figure 1). Nous voulions ainsi vérifier l'hypothèse selon laquelle l'influence interlinguistique serait particulièrement évidente lorsque la langue qui la subit est en situation minoritaire. Les cinq échantillons ont été tirés au hasard et stratifiés en fonction d'un certain nombre de paramètres extralinguistiques, de sorte qu'ils sont pleinement représentatifs de la population francophone originaire d'Ottawa et de Hull. Les locuteurs faisant partie de l'échantillon ont participé à des entrevues sociolinguistiques informelles qui ont fourni environ 340 heures de discours bilingue naturel, duquel les résultats dont il est question ici sont tirés.³

Nous commencerons par présenter les résultats de nos recherches sur les attitudes linguistiques des francophones de la région d'Ottawa-Hull (Poplack et Miller 1985) et nous essaierons par la suite de les corroborer par le biais d'une étude séparée

du comportement linguistique centrée sur les mécanismes d'incorporation d'éléments anglais dans le discours en français de nos sujets. Nous tenterons notamment de montrer que des facteurs individuels (p. ex. le niveau de bilinguisme et les attitudes linguistiques) et sociologiques (appartenance sociale, lieu de résidence et statut du français en ce lieu) sont en corrélation avec la fréquence et le type des usages anglais dans le discours en français des locuteurs.

2. ATTITUDES LINGUISTIQUES DANS LA REGION D'OTTAWA-HULL

Précisons tout d'abord le contexte sociolinguistique des résultats que nous allons présenter. Notons qu'à Ottawa comme à Hull les francophones se déclarent massivement bilingues et que l'on ne constate présentement aucun signe que l'anglais est en train de supplanter le français. Cela étant, on peut observer chez les francophones d'Ottawa certains types d'habiletés et de comportements en anglais. Ainsi, les locuteurs qui déclarent parler l'anglais ou les deux langues avec leurs parents et/ou leur conjoint, qui ont été scolarisés en anglais et en français, qui lisent le journal anglais et regardent la télévision anglaise, qui considèrent que l'anglais est une langue facile à apprendre, proviennent surtout des quartiers situés à Ottawa.⁴

Un premier ensemble de questions qui ressort d'une analyse systématique du contenu de notre corpus bilingue a trait à la reconnaissance du caractère distinctif des variétés de français, aux sentiments des locuteurs à leur égard et à l'insécurité linguistique de ceux-ci par rapport à leur propre dialecte. Tous les sujets ont des sentiments négatifs à l'égard du dialecte local et de leur propre idiolecte. Cependant, les locuteurs minoritaires (c'est-à-dire ceux d'Ottawa) semblent prêter plus d'attention au français de Hull, sont plus conscients de ses traits distinctifs et mieux disposés à son égard que les locuteurs de Hull relativement au français d'Ottawa⁵. Or aussi bien à Hull qu'à Ottawa, on caractérise le français local de la même façon: tout d'abord comme plein d'anglicismes et ensuite comme du *joual*.⁶ Nous reviendrons sur ces

points de convergence lorsque nous discuterons les différences de comportement linguistique entre les francophones des deux côtés de la frontière.

Un autre ensemble de questions pertinentes à la discussion présente a trait à l'évaluation globale du français et de l'anglais ainsi que du bilinguisme et de ses effets, autant de questions qui, comme on pourrait s'y attendre, préoccupent d'avantage les francophones d'Ottawa que ceux de Hull. Si l'ensemble des locuteurs est d'accord pour attribuer une valeur utilitaire à l'anglais et une valeur affective au français, les francophones d'Ottawa attribuent aussi une valeur affective au bilinguisme alors que pour les francophones de Hull il ne s'agit que d'une nécessité pratique. Tous les informateurs considèrent qu'il y a des choses qu'il est plus facile à dire en anglais. Dans le cas des locuteurs de Hull, cette opinion s'explique par le fait qu'il leur arrive de ne plus se souvenir de tel ou tel mot français. Les locuteurs d'Ottawa, quant à eux, font mention du fait qu'il y a des mots français qui leur semblent trop étranges ou trop longs, c'est-à-dire des mots qui ne font pas ou plus partie de l'usage courant (cf. l'exemple 1).

- (1) Là, à un moment donné, "hey, passe-moi le *torque-wrench*" ou "passe-moi la *clef-dynamométrique*". Hey, *dynamométrique*, ça vient long! (101/2120)⁷

Des deux côtés de la frontière les informateurs mentionnent l'existence de l'alternance de code et admettent y avoir recours eux-mêmes, selon eux par déférence envers les anglophones unilingues (c'est-à-dire l'alternance de code situationnelle). La définition de l'alternance de code que donnent les francophones de Hull rappelle plutôt l'emprunt (cf. les exemples 2a et b). Nous verrons plus bas qu'il s'agit là d'une stratégie d'incorporation d'éléments anglais dans le discours français qui est effectivement étroitement associée à ces locuteurs. Les francophones d'Ottawa, pour leur part, évoquent la véritable alternance de code (cf. les exemples 3a et b) qui,

remarquent-ils, a souvent pour fonction d'offrir le mode d'expression le plus juste (cf. l'exemple 4).

- (2) a. Je vas dire un mot en français puis c'est - le mot est anglais réellement, tu sais? (044/2146)
 b. Dans notre français, il y a bien des mots qu'on dit en anglais. (067/1427)
- (3) a. On va envoyer une couple de phrases, mettons, en anglais. (012/1566)
 b. Nous autres on va parler le français puis après ça on va sauter dans l'anglais, puis ... ça va faire pas mal mélangé. (017/934)
- (4) Ben, comme tantôt, j'ai changé à l'anglais parce que je voulais m'exprimer avec les termes exacts plutôt que d'essayer de traduire et puis... arriver avec un mot qui était pas le mot juste. (006/980)

En contexte majoritaire les francophones attribuent l'alternance de code à la présence de l'anglais dans le milieu local et en ont une mauvaise opinion. Les francophones en milieu minoritaire, par contre, considèrent que ce phénomène est une conséquence naturelle du bilinguisme. En effet, les informateurs du Québec se distinguent tous par une plus grande combativité, insularité et affirmation de leurs droits. Ils sont plus nombreux à remarquer que le français décline dans leur quartier⁸, à s'opposer à la perte éventuelle des services en français, à insister sur l'emploi du français lorsque l'on s'adresse à un inconnu, à être d'avis que les anglophones devraient avoir à apprendre le français, et à se déclarer contre les mariages interraciaux ou interethniques. Sur tous ces points les francophones d'Ottawa sont plus accommodants.

En résumé, qu'ils résident dans un milieu minoritaire ou majoritaire, les informateurs expriment ouvertement leur insécurité linguistique en dénigrant leur propre idiolecte et le français local, en estimant que les autres variétés de français sont supérieures, en attribuant une valeur utilitaire à l'anglais tout en restreignant l'emploi du français au domaine affectif, etc. Ces attitudes reflètent une perception pan-

canadienne du rôle du français, mise en évidence par de nombreuses autres études. Toutefois, les témoignages indirects que nous avons recueillis montrent que les francophones de Hull sont uniformément moins conciliants envers la langue (et la culture) anglaise, c'est-à-dire font preuve d'une certaine *sécurité* linguistique (même si celle-ci est relativement voilée) que l'on peut sans doute attribuer à leur appartenance à un groupe majoritaire. Par contre, les francophones minoritaires (d'Ottawa) se montrent, dans leurs préoccupations et leurs attitudes, plus soucieux, plus conscients et plus prêts à s'adapter socialement et linguistiquement à la situation de contact de langue. Leurs observations sur l'impact de l'anglais sur leur français sont également plus réalistes: ils reconnaissent que des mots anglais ont supplanté des équivalents français dans leur vocabulaire, ils décrivent correctement l'alternance de code qu'ils pratiquent, l'attribuent au fait qu'ils emploient copieusement l'anglais et en ont une perception plutôt neutre que négative.

Une analyse indépendante de la façon dont ces locuteurs ont recours à l'anglais lorsqu'ils s'expriment en français permet de corroborer certaines des attitudes conatives des francophones d'Ottawa. Cette analyse révèle aussi que les opinions cognitives et affectives des francophones de Hull relativement à l'impact négatif de l'anglais sur le français sont davantage idéologiques que fondées dans la pratique. En nous concentrant dans les sections suivantes sur les deux principales manifestations de l'anglais dans le discours français - l'alternance de code et l'emprunt - nous verrons que les locuteurs de Hull non seulement utilisent beaucoup moins d'anglais quand ils parlent en français, mais encore l'utilisent différemment des francophones d'Ottawa, et ce en dépit du fait que les anglicismes les préoccupent plus.

Durant ces dernières années nous avons entrepris une série de recherches qui montrent que l'alternance de code et l'emprunt sont soumis à des contraintes linguistiques différentes (p. ex. Poplack et Sankoff 1984, Sankoff et al. 1986, Poplack et al. 1987, Nait M'Barek et Sankoff 1987, Poplack et al. 1988a).

Poplack et Sankoff 1989. Dans la présente étude nous voudrions montrer qu'ils sont également influencés par des facteurs sociaux différents. Ainsi, bien que les francophones d'Ottawa et ceux de Hull aient globalement recours aux mêmes techniques pour incorporer des éléments anglais dans leur français (techniques qui diffèrent par exemple de celles des Portoricains de New York qui ont fait eux aussi l'objet de recherches quantitatives (cf. Poplack 1980, 1981; Poplack et Sankoff 1984), il y a entre ces deux groupes de francophones des différences qu'il est possible d'attribuer à leur statut majoritaire ou minoritaire.

3. L'ALTERNANCE DE CODE DANS LA REGION D'OTTAWA-HULL

Pour une discussion détaillée des problèmes reliés à la distinction entre l'emprunt et l'alternance de code, le lecteur est renvoyé aux références citées plus haut. Contentons-nous de dire ici que le discours en français de nos locuteurs peut contenir une quantité généreuse d'éléments anglais dont le statut d'emprunt ou d'alternance de code n'est pas clair à première vue, car leur forme superficielle est en accord avec la morphologie et/ou la syntaxe des deux langues (cf. les mots en italiques dans les exemples 5a et b ci-dessous).

- (5) a. Il y avait une *band* ['orchestre'] là qui jouait de la musique *steady* ['continuellement'], pis il y avait des *games* ['jeu x¹ de ball¹']¹ pis ... ils vendaient de l'*ice cream* ['la glace'], pis il y avait une grosse *beach* ['plage'], le monde se baignait. (057/890)
- b. Il y avait toutes sortes de chambres là, tu sais là, un *dining room* ['salle à manger'], *living room* ['salon'], un *den* ['étude'], un *family room* ['séjour'], un *rec room* ['salle de jeu'], mais ... mil neuf cent quatre-vingt dix-neuf par mois. (037/181)

Inversement, il y a des séquences qu'il est possible d'identifier à telle ou telle langue sur la base de leurs caractéristiques morphologiques et syntaxiques. Ainsi les éléments d'origine anglaise en italique dans les exemples (6a) et (6b) sont utilisés à

la française et non à l'anglaise (affixation d'un morphème français dans 6a et respect de la syntaxe française dans 6b).

- (6) a. Sont *spoiled rotten* ['gâtés pourris']. (041/1140)
- b. A côté il y en a un autre gros *building high-rise* ['tour']. (029/175)

De telles formes ont été exclues de notre étude d'alternance de code. La discussion qui suit repose sur l'analyse de quelques 2 000 alternances de code non-ambigües, c'est-à-dire des énoncés composés de plusieurs mots qui ne sont pas intégrés au lexique, à la syntaxe et à la morphologie du français (cf. les passages en italique dans les exemples 7a et b).

- (7) a. Je viens déprimée *and I take it out on the kids*. (015/1120)
 "...et je me défoule sur les enfants."
- b. Tu sais, *I helped them* à comprendre le français pis à parler.
 (014/569)
 "...je leur ai aidé..."

Un examen de la distribution des alternances de code dans les cinq quartiers inclus dans notre échantillon (Poplack 1985) confirme notre hypothèse initiale sur l'influence du statut du français au plan local, du moins du point de vue quantitatif: les francophones d'Ottawa produisent trois à quatre fois plus d'alternances de code que ceux de Hull (cf. plus loin le Tableau 1). Cela étant, il est remarquable que, des deux côtés de la frontière, la grande majorité de ces alternances de code semblent remplir les mêmes quatre fonctions: l'alternance de code fournit l'expression adéquate (ou le "mot juste", cf. l'exemple 8a), l'alternance de code est produite dans le contexte d'une discussion sur la langue ou de commentaires métalinguistiques (cf. l'exemple 8b), l'alternance de code est encadrée ou précédée par des expressions indiquant sa provenance linguistique telles que celle utilisée dans l'exemple (8c), et finalement l'alternance de code est produite dans le contexte d'une explication, précision ou traduction (cf. l'exemple 8d).

- (8) a. *Oh, you're darn right* qu'ils en mangeaient des maudites rinces.
(005/3254)
'Tu peux être sûr qu'ils se prenaient une bonne râclée!'
- b. Pis "chat sauvage". Je dirais pas "un chat sauvage". M'as dire,
'garde le beau *raccoon* ('raton laveur)!'. (109/3254)
- c. Qu'est-ce qu'ils appellent le *frog* (grenouille) en anglais là, c'était le
français dans ce temps là. (079/412)
- d. Ils ont cué [sic] cinq détenus là, des *screws* ('matons'), des
gardiens, ouais. (085/1405)

L'emploi de l'alternance de code pour remplir certaines fonctions discursives a fait l'objet de nombreuses études (cf. entre autres Gumperz 1976/1982, Valdés 1981, Auer 1981, Scotton, à paraître). Plutôt que d'essayer d'interpréter le sens d'alternances de code particulières, nous allons nous concentrer sur leur fonction *générale* dans le discours: à savoir le balisage ou l'interruption de la chaîne parlée, et les conséquences de cette fonction sur la séparation des systèmes linguistiques français et anglais. La caractéristique sans doute la plus remarquable des types d'alternance de code attestés dans le corpus de la région d'Ottawa-Hull est la fréquence très réduite, quel que soit le quartier, d'alternances de code produites spontanément lors de changements de tour de parole à l'intérieur d'un même entretien (cf. l'exemple 9a), d'alternances de code impliquant des phrases entières ou des propositions indépendantes (cf. les exemples 9b et 7a et b plus haut), et surtout d'alternances de code intraphrastiques (cf. l'exemple 9c).

- (9) a. Intervieweur: C'est juste un petit micro, il y a une clip tu peux mettre
sur ton gilet là.
- Informateur: *I'm a star!* (002/27)
'Je suis une vedette!'

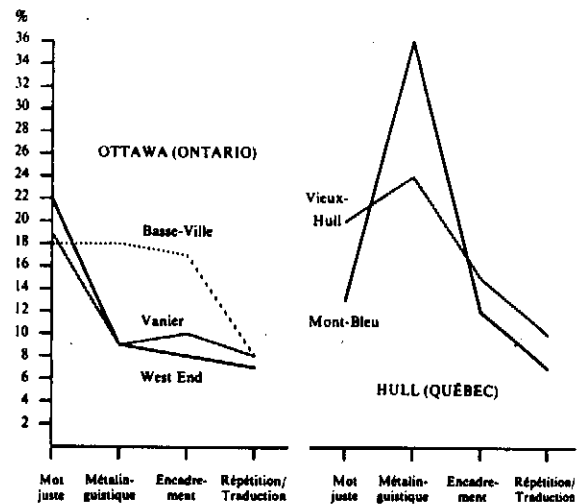
- b. Nous-autres on était mariés, et pis *we fight for our marriage*.
(044/1770)
'...nous avons tout fait pour sauver notre mariage.'
- c. A moins qu'ils diraient que le brain ['cerveau'] est *completely finished* ['complètement mort'], pis que toute, toute, toute, toute est fini. (066/2025)

Ainsi le type d'alternance de code que nous avons plus tôt (Poplack 1980) étiqueté comme "véritable" (c'est-à-dire qu'on ne peut attribuer à des fonctions stylistiques ou discursives particulières, ni interpréter de façon spécifique sur le plan local) ne constitue qu'un phénomène mineur dans la communauté francophone d'Ottawa-Hull. Ici, au contraire, les francophones des deux côtés de la frontière, même s'ils disent ne pas avoir de liens de communication étroits (Poplack et Miller 1985), partagent une même stratégie d'incorporation d'énoncés anglais dans leur discours en français (en ce sens ce sont deux communautés hautement "convergentes" - *focused* dans la terminologie de Lepage et Tabouret-Keller 1980). Cette stratégie a pour effet de mettre en vedette ou d'attirer l'attention sur l'énoncé étranger, et de signaler par là même que le locuteur en est conscient, ce qui est tout à fait différent de l'emploi beaucoup plus spontané et non-réfléchi de l'anglais rapporté dans les communautés hispanophones (portoricaines entre autres) aux États-Unis. Le parallélisme entre le comportement langagier des francophones d'Ottawa et de Hull est sans doute imputable à deux des agents cités par Lepage et Tabouret-Keller comme favorisant la convergence: les sentiments d'appartenance de groupe et d'insécurité linguistique vis-à-vis le modèle d'identification anglophone éprouvés par les francophones vu leur position minoritaire dans le contexte canadien.

Quoi qu'il en soit, une comparaison plus poussée des alternances de code produites par les francophones des quartiers québécois et ontariens fait ressortir des différences assez subtiles au niveau des usages que ceux-ci en font, en sus des écarts importants de fréquence notés plus haut (cf. la Figure 2).

Dans les quartiers d'Ottawa (où les francophones sont minoritaires), les alternances de code vers l'anglais ont surtout pour fonction de fournir l'expression appropriée (*mot juste*), ce qui va de pair avec les attitudes exprimées par les résidents de ces quartiers (cf. plus haut). Au Québec, par contre, où l'emploi d'énoncés anglais est mal vu, les alternances de code se limitent surtout aux commentaires métalinguistiques, stratégie qui a pour effet de montrer que le locuteur est pleinement conscient de recourir à l'anglais.

FIGURE 2. Distribution des alternances de code les plus fréquentes par type et par quartier.



4. LES EFFETS RELATIFS DES PARAMÈTRES SOCIAUX SUR LES ALTERNANCES DE CODE

Nous avons vu que les alternances de code intraphrastiques, que nous avons montré ailleurs (Poplack 1980) être surtout typiques des locuteurs ayant de bonnes habiletés bilingues, et des situations de communication intragroupe, sont évitées dans la région d'Ottawa-Hull au bénéfice des alternances de code spécialisées ou "signalisées", et cela en dépit du fait que les informateurs sont tous bilingues à des degrés variables. Si la connaissance des deux langues était le facteur déterminant, on

s'attendrait au moins à ce que les plus bilingues parmi eux aient recours aux alternances de code exigeant justement un haut niveau de bilinguisme. En fait, comme le fait voir le Tableau 1, le degré de bilinguisme (tel que mesuré par un indice de compétence en anglais)⁹ joue en effet un rôle important, du moins en ce qui concerne les *taux généraux* d'alternance de code: les informateurs les plus bilingues ont tendance à produire des alternances vers l'anglais environ cinq fois plus souvent que les locuteurs les moins bilingues.

TABLEAU 1: Distribution des alternances de code (taux généraux¹⁰) par niveau de compétence en anglais, par lieu de résidence et par classe socioéconomique.

Compétence en anglais						
	Faible	Assez bonne	Bonne	Très bonne	Écart	
N par locuteur	6.5	11.0	20.8	29.2	22.7	
Lieu de résidence						
	West End	Ottawa Basse Ville	Vanier	Hull Vieux Hull	Mont Bleu	Écart
N par locuteur	21.4	17.6	23.0	6.1	5.6	17.4
Classe socioéconomique						
	Classe ouvrière petite moyenne	Bourgeoisie petite moyenne			Écart	
N par locuteur	15.5	17.3	13.3	10.7	6.6	

Le fait que le français soit langue minoritaire ou majoritaire, selon la province de résidence, exerce aussi une influence, quoique moindre que celle exercée par la compétence en anglais, à en juger par les écarts (c'est-à-dire la différence entre les taux d'alternances de code le plus bas et le plus élevé). La plupart des alternances de

code ont lieu dans les quartiers d'Ottawa, où l'anglais est la langue officielle. Il apparaît enfin que la classe socioéconomique revêt aussi une certaine importance, les locuteurs de la bourgeoisie alternant un peu moins souvent que les autres. Or il est possible que certains de ces facteurs soient corrélés les uns avec les autres. Par exemple, les locuteurs les plus bilingues peuvent se trouver en plus grand nombre dans les quartiers d'Ottawa, ou parmi les bourgeois. Afin de vérifier l'indépendance (ou non) des influences exercées par les trois groupes de facteurs, ainsi que leur importance relative, nous les avons croisés (cf. le Tableau 2).

Le Tableau 2 montre que deux paramètres - compétence en anglais et quartier de résidence - exercent des effets significatifs (d'ampleur sensiblement égale) sur les taux généraux d'alternance de code.

TABLEAU 2. Effets relatifs du lieu de résidence, de la compétence en anglais et de la classe sociale sur les alternances de code (taux généraux).

Lieu de résidence par compétence en anglais

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	MILIEU		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Faible	13.6	5.2	9.0	14.2
Très bonne	26.4	8.9	23.2	
MOYENNE	20.7	5.9		
ÉCART	14.8			

Lieu de résidence par classe sociale

CLASSE	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Ouvrière (OU)	26.0	4.2	15.9	
Petite bourgeoisie (PB)	18.6	21.1	19.3	8.5
Moyenne bourgeoisie (MB)	22.8	4.8	10.8	
MOYENNE	21.3	10.3		
ÉCART	11.0			

Compétence en anglais par classe sociale

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	CLASSE SOCIALE			MOYENNE	ÉCART
	OU	PB	MB		
Faible	7.4	11.0	6.3	9.0	14.2
Très bonne	27.5	21.2	19.7	23.2	
MOYENNE	15.5	15.4	10.8		
ÉCART	4.7				

Par ailleurs, leurs effets sont indépendants puisque pour un même niveau de compétence en anglais, les locuteurs ontariens affichent des taux d'alternance de code nettement plus élevés, en même temps que de chaque côté de la frontière ce sont les

locuteurs qui ont la meilleure compétence en anglais qui alternent les langues le plus souvent.

L'effet apparent de classe noté au Tableau 1 n'est en réalité probablement qu'une fluctuation statistique. Si l'on examine chaque niveau de compétence en anglais et chaque quartier de résidence séparément, on s'aperçoit que la classe sociale n'opère pas de façon systématique et parallèle comme elle le devrait si elle exerçait réellement un effet indépendant sur les taux généraux d'alternance de code.

D'autres facteurs (p. ex. sexe, âge) se sont avérés ne pas avoir, eux non plus, d'effets significatifs sur les taux généraux d'alternance de code. Seuls deux facteurs donc sont des prédictors de la tendance à alterner les deux codes: la compétence en anglais et le milieu linguistique (ou quartier de résidence) de l'individu. Il va de soi que l'alternance de code présuppose une certaine compétence en anglais. Mais indépendamment de cela, il est clair que ce sont la communauté linguistique à laquelle appartient l'individu et son adhésion aux attitudes linguistiques qui y prévalent qui déterminent non seulement le taux général mais aussi, dans une certaine mesure, le type d'alternance de code. En effet, le croisement des facteurs susceptibles d'influer sur les taux généraux d'alternance de code confirme que seul le lieu de résidence exerce un effet systématique et indépendant sur le type d'alternances de code (cf. les Tableaux 3 et 4). Ce résultat vient confirmer ce que nous avons déjà avancé (Poplack 1980, 1985), à savoir que ni l'alternance de code en tant que telle, ni le type d'alternance de code, ne se produisent sans référence aux patrons de communication en vigueur dans la communauté bilingue.¹¹

TABEAU 3. Effets relatifs du lieu de résidence, de la compétence en anglais et de la classe sociale sur les alternances de code du type *mot juste*.

Lieu de résidence par compétence en anglais

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Faible	3.1	1.0	1.9	2.4
Très bonne	5.1	1.0	4.3	
MOYENNE	4.2	1.0		
ÉCART	3.2			

Lieu de résidence par classe sociale

CLASSE SOCIALE	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Ouvrière (OU)	6.1	0.6	3.6	
Petite bourgeoisie (PB)	3.5	1.6	3.0	2.2
Moyenne bourgeoisie (MB)	1.8	1.2	1.4	
MOYENNE	4.2	1.1		
ÉCART	3.1			

Compétence en anglais par classe sociale

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	CLASSE SOCIALE			MOYENNE	ÉCART
	OU	PB	MB		
Faible	2.9	4.0	1.1	2.8	0.2
Très bonne	4.2	2.5	2.0	3.0	
MOYENNE	3.6	2.9	1.4		
ÉCART	2.2				

TABLEAU 4. Effets relatifs du lieu de résidence, de la compétence en anglais et de la classe sociale sur les alternances de code du type *commentaire métalinguistique*.

Lieu de résidence par compétence en anglais

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Faible	2.3	1.6	1.9	0.4
Très bonne	2.5	1.6	2.3	
MOYENNE	2.4	1.6		
ÉCART	0.8			

Lieu de résidence par classe sociale

CLASSE	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Ouvrière (OU)	2.8	1.1	2.0	
Petite bourgeoisie (PB)	2.2	2.3	2.3	0.5
Moyenne bourgeoisie (MB)	2.2	1.7	1.8	
MOYENNE	2.4	1.6		
ÉCART	0.8			

Compétence en anglais par classe sociale

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	CLASSE SOCIALE			MOYENNE	ÉCART
	OU	PB	MB		
Faible	1.0	3.1	1.8	2.0	0.5
Très bonne	3.6	1.9	2.0	2.5	
MOYENNE	2.0	2.5	1.9		
ÉCART	0.6				

Cela expliquerait, d'une part, le manque d'alternances de code intraphrastiques et la préférence accordée aux alternances de code spécialisées ou signalisées dans la région d'Ottawa-Hull et, d'autre part, pourquoi les locuteurs minoritaires et majoritaires accordent leur préférence à des stratégies différentes d'alternance. Nous avons vu la raison pour laquelle les locuteurs d'Ottawa ont proportionnellement¹² plus souvent recours à l'alternance de code pour exprimer le *mot juste*, tandis que

ceux de Hull, plus sûrs d'eux-mêmes sur le plan linguistique (et politique), préfèrent une stratégie d'alternance des langues qui les distancie maximalelement de leur énoncé anglais.

5. L'EMPRUNT

Abordons maintenant une autre conséquence majeure du contact avec l'anglais: l'emprunt. L'emprunt lexical implique une incorporation de mots individuels d'une L₂ (ou de composés ayant le statut de mots simples) dans le discours en L₁ (ou langue réceptrice), ces incorporations subissant d'ordinaire des adaptations les rendant conformes aux patrons phonologique, morphologique et syntaxique de la langue réceptrice. Le statut de "mot emprunt" n'est cependant traditionnellement conféré qu'aux mots d'origine étrangère qui, en plus, reviennent relativement fréquemment, sont largement utilisés dans la communauté linguistique et ont atteint un certain degré d'acceptation, sinon d'approbation normative (p.ex. Haugen 1950, Hasselmo 1969, Mackey 1970, Poplack et Sankoff 1984, Mougeon et al. 1984).

Un premier examen du corpus d'Ottawa-Hull laisse voir une situation plutôt complexe. À côté de mots qui satisfont à ces conditions il en existe d'autres qui sont tout aussi intégrés du point de vue linguistique, mais pour lesquels les conditions de fréquence et d'acceptation ne sont pas (clairement) remplies.

Les noms *groceries* et *check* dans les exemples (10a) et (10b) sont à l'heure actuelle d'un usage répandu dans la région, et sont attestés dans des ouvrages de lexicographie canadienne-française depuis au moins 1900; or le premier est intégré à la fois phonologiquement et morphologiquement en français, alors que le second ne l'est pas du tout. Inversement, le verbe *patroller* dans l'exemple (11a), bien qu'un emprunt non attesté, est néanmoins intégré linguistiquement, alors que le verbe *entertainer* dans l'exemple (11b), également non attesté, n'est qu'en partie intégré.

- (10) a. Elle achetait peut-être bien pour six piastres de *groceries* ([gʁos'ʁi]: 'épicerie'), pis elle avait peut-être bien rien que cinq piastres et demi. (057/1526)
- b. Une personne qui est sur la ville, comme on dit, puis qui boit, puis qui fume, elle prend tout son argent dans son *check* ([ʧek]: 'chèque') à dépenser à ça. (021/520)
- (11) a. Fait que je peux pas voir pourquoi payer des gros salaires à ces policiers-là qui ont juste un mille carré à *patroller* ([pətrɔ'le]: 'patrouiller'), tu sais? (019/1647)
- b. Il va dire, ben "vous voulez avoir une bière, un café?" Tu sais, les *entertainer* ([əntɔ: tɛ'ne]: 'bien recevoir'), tu sais. (040/1766)

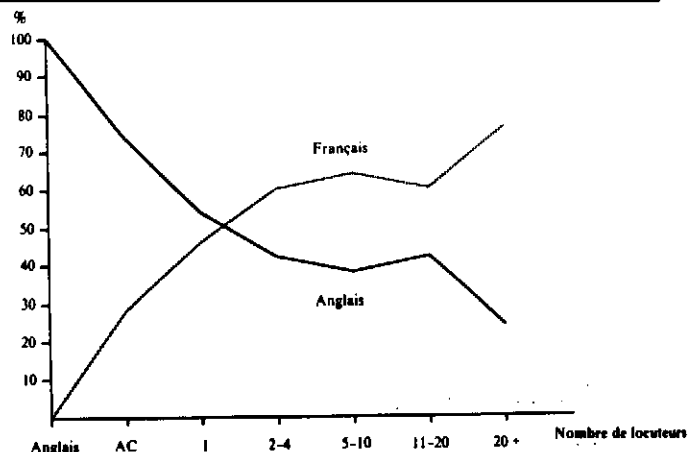
Ainsi des emprunts *spontanés* peuvent remplir les conditions de l'intégration linguistique alors que les emprunts répandus peuvent à l'occasion demeurer non intégrés. Afin d'expliquer la variabilité dont les mots empruntés font preuve, nous avons examiné l'emprunt en tant que processus et sa distribution en fonction des différents sous-groupes de la communauté (Poplack et al., 1988a). Tous les items lexicaux simples d'origine anglaise (c'est-à-dire ceux exclus par définition du corpus des alternances de code) furent extraits de chaque entrevue, ce qui a donné plus de 20 000 emprunts, tous ayant été utilisés de façon *naturelle* en discours français. Nous les avons triés en quatre catégories selon leur degré de diffusion dans la communauté. Nous ne retenons ici que deux catégories, celle des emprunts répandus (utilisés par plus de 10 locuteurs) et celle des emprunts *spontanés* (utilisés une seule fois par un seul locuteur).

Nous allons d'abord présenter une image générale de ces deux types d'emprunt, puis nous montrerons qu'ils ont une distribution inégale parmi les différents sous-groupes de la population. En premier lieu, la majorité (57%) des emprunts utilisés par les locuteurs sont *répandus*, et la plupart de ces derniers sont attestés dans les dictionnaires du français canadien et européen. De plus, les mots d'emprunt sont répartis à travers de nombreux champs sémantiques, de sorte que l'emprunt, à la

différence de l'alternance de code, n'est *pas* spécialisé et ne peut être mis sur le compte de "besoins" lexicaux. Toujours à la différence des alternances de code, que l'on retrouve parmi toutes les parties du discours, les emprunts sont concentrés dans trois catégories grammaticales: les noms d'abord, les verbes ensuite et enfin les adjectifs - les classes dites ouvertes - et ce à des fréquences qui dépassent de loin la fréquence d'occurrence de ces catégories dans le discours unilingue. Nous avons trouvé que les mots simples d'origine anglaise se voyaient intégrés en français dès leur première introduction dans la langue ou très peu de temps après. Ainsi, un substantif tend à prendre toujours le même genre et la désinence [Ø] dans les contextes pluriels, les verbes s'assimilent sans exception à la première conjugaison, et tous les emprunts quels qu'ils soient occupent toujours la place syntaxique qui leur revient en français (cf. l'exemple 6b plus haut), peu importe leur degré de diffusion actuelle dans la communauté. Ce n'est qu'au niveau phonologique que l'intégration est fonction croissante de la date d'attestation du mot d'emprunt et de sa fréquence d'usage actuelle.

La Figure 3 montre que les emprunts spontanés ont presque autant de chances d'être prononcés à la française que de conserver leur prononciation anglaise. Les alternances de code vers l'anglais, par contre, sont prononcées à l'anglaise dans 75 pour cent des cas. L'indice d'intégration des emprunts augmente de façon constante en fonction du degré de diffusion, de sorte que plus un mot d'emprunt est diffusé dans la communauté, moins il a de chances d'être prononcé à l'anglaise.

FIGURE 3: Taux moyen d'intégration phonologique des emprunts en fonction de leur degré de diffusion comparativement aux alternances de code (AC) et à l'usage natif.



Le degré d'intégration phonologique des emprunts varie sensiblement de la même façon en fonction de la date d'attestation. Si les mots d'emprunt non attestés ne sont pas plus souvent intégrés au français qu'à l'anglais, en revanche les emprunts les plus anciennement attestés sont le plus souvent adaptés aux patrons phonologiques du français.

Donc, malgré une apparente variabilité, le noyau des emprunts lexicaux dans le français d'Ottawa-Hull comprend surtout des emprunts "établis", c'est-à-dire qui sont attestés depuis longtemps et répandus dans la région. Ce sont le plus souvent des substantifs, ils ont très nettement tendance à s'intégrer au système grammatical du français, et ils subissent une intégration phonologique parallèle à des taux qui dépassent de loin ceux des items lexicaux carrément anglais (c'est-à-dire les alternances de code), tendance surtout notable en ce qui concerne les emprunts les plus répandus. L'inventaire de base des mots d'origine anglaise en français se compose donc d'éléments qui en pratique sont indifférenciables de leurs contreparties

françaises, c'est-à-dire qui font partie intégrante du système lexical français. Ils se démarquent en cela des alternances de code, lesquelles conservent sans exception la morphologie et syntaxe anglaises.

Nous avons déjà signalé que beaucoup d'emprunts utilisés dans la région ne font pas partie de l'inventaire des mots d'emprunt de base, notamment les emprunts spontanés. Examinons maintenant la fréquence de ces emprunts (y compris ceux qui sont répandus) en fonction des caractéristiques de leurs utilisateurs afin de voir dans quelle mesure celles-ci influent sur 1) le taux général des emprunts et 2) la préférence pour les emprunts spontanés ou répandus.

6. LES EFFETS RELATIFS DES FACTEURS SOCIAUX SUR L'EMPRUNT

Comme ce fut le cas pour l'alternance de code, le niveau de compétence en anglais est un prédicteur puissant et statistiquement significatif à la fois du taux et du type d'emprunts. Les taux généraux inscrits au Tableau 5 indiquent que les locuteurs les plus bilingues sont ceux qui utilisent proportionnellement le plus de mots d'origine anglaise.

TABEAU 5: Taux et type d'emprunt en fonction du niveau de compétence en anglais, du lieu de résidence et de la classe sociale.¹³

a) Compétence en anglais

	Faible	Assez bonne	Bonne	Très bonne	Écart
% emprunts/ total des mots	2.5	3.0	4.1	4.2	1.7
% emprunts spontanés/ total des emprunts	7.1	9.3	12.5	13.9	6.8

b) Lieu de résidence

	West End	Ottawa Basse Ville	Vanier	Hull Vieux Hull	Mont Bleu	Écart
% emprunts/ total des mots	3.4	3.8	4.7	2.8	1.9	2.8
% emprunts spontanés/ total des emprunts	12.1	12.1	14.5	6.9	5.6	8.9

c) Classe sociale

	Ouvrière petite moyenne	Bourgeoisie petite moyenne	Écart
% d'emprunts/ total des mots	4.0	3.1	3.5
% emprunts spontanés/ total des emprunts	10.1	12.1	9.8

Il s'avère également que les locuteurs les plus bilingues sont innovateurs: ils ont une prédilection certaine pour les emprunts spontanés. Leur meilleure connaissance de l'anglais et leur usage plus fréquent de cette langue sont sans doute ce qui explique leur recours aux emprunts spontanés, qui, par définition, présupposent une plus grande accessibilité au lexique de L2 que dans le cas de ceux qui connaissent moins bien l'anglais.

Le statut du français dans la communauté où réside l'individu a également une influence importante sur l'emprunt. Qu'il s'agisse du taux ou du type d'emprunt, il y a des différences systématiques entre les quartiers d'Ottawa et ceux de Hull. Il semblerait donc que l'emprunt est tributaire du degré d'exposition à l'anglais dans le

milieu: c'est à Ottawa que l'on note les taux d'emprunt les plus élevés (taux général ou taux d'emprunts spontanés).

La classe sociale, quant à elle, exerce une certaine influence négative sur l'emploi des emprunts établis. On voit en effet que la moyenne bourgeoisie affiche un taux d'emprunt réduit. D'autres facteurs tels que l'âge, le sexe et le niveau d'instruction ne semblent pas influencer sur l'emprunt.

Une fois ces effets individuels établis, on a pu de nouveau procéder à un croisement des facteurs exerçant une influence extralinguistique sur l'emprunt (cf. les Tableaux 6 et 7).

TABEAU 6. Effets relatifs du lieu de résidence, de la compétence en anglais et de la classe sociale sur les taux d'emprunts (emprunts en proportion de l'ensemble du vocabulaire).

Lieu de résidence par compétence en anglais

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Faible	3.3	2.3	2.8	0.8
Très bonne	4.5	2.7	3.6	
MOYENNE	3.9	2.5		

ÉCART 1.4

Lieu de résidence par classe sociale

CLASSE	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Ouvrière (OU)	4.9	2.9	3.9	2.0
Petite bourgeoisie (PB)	3.7	2.2	3.0	
Moyenne bourgeoisie (MB)	2.2	1.7	1.7	
MOYENNE	3.6	2.3		

ÉCART 1.3

Compétence en anglais par classe sociale

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	CLASSE SOCIALE			MOYENNE	ÉCART
	OU	PB	MB		
Faible	3.2	2.8	1.7	2.6	1.2
Très bonne	5.1	3.9	2.3	3.8	
MOYENNE	4.2	3.4	2.5		

ÉCART 1.7

TABEAU 7. Effets relatifs du milieu linguistique de la compétence en anglais et de la classe sociale sur le type d'emprunt (emprunts spontanés en proportion de l'ensemble des emprunts).

Lieu de résidence par compétence en anglais

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Faible	11	6	8.5	2.5
Très bonne	14	8	11	
MOYENNE	12.5	7		

ÉCART 5.5

Lieu de résidence par classe sociale

CLASSE	RESIDENCE		MOYENNE	ÉCART
	OTTAWA	HULL		
Ouvrière (OU)	14	5	9.5	0.0
Petite bourgeoisie (PB)	12	7	9.5	
Moyenne bourgeoisie (MB)	13	6	9.5	
MOYENNE	13	6		

ÉCART 7.0

Compétence en anglais par classe sociale

COMPÉTENCE EN ANGLAIS	OU	CLASSE SOCIALE		MOYENNE	ÉCART
		PB	MB		
Faible	8	9	6	7.7	5.3
Très bonne	13	13	12	13	
MOYENNE	10.5	11	9		

ÉCART 2.0

La classe sociale est un meilleur prédicteur de la proportion des emprunts dans le vocabulaire total que ne le sont le milieu (c'est-à-dire le lieu de résidence) ou les caractéristiques individuelles (c'est-à-dire le niveau de bilinguisme). On peut penser que l'effet de classe découle de la pression normative en faveur d'un parler "correct". Ainsi les emprunts semblent faire partie du vocabulaire stigmatisé (que ce soit parce

que les locuteurs sont conscients de leur origine anglaise ou pour toute autre raison), et à ce titre sont évités par les locuteurs appartenant aux classes plus élevées.

Il est pour le moins frappant que le niveau de bilinguisme soit le facteur qui exerce le moins d'influence sur le taux d'emprunt. Ainsi, quelle que soit la capacité du locuteur à avoir accès aux mots de l'autre langue, il se conforme aux tendances qui prévalent dans sa communauté. S'il réside dans une région où l'emprunt est courant (p. ex. à Ottawa), on est en droit de prédire qu'il y aura plus d'emprunts dans son vocabulaire que s'il habitait ailleurs, pourvu, bien sûr, que son appartenance sociale ne le prédispose pas à éviter l'emprunt.

Or lorsqu'on examine l'emploi des emprunts spontanés par rapport à l'ensemble des emprunts-types (cf. le Tableau 7), on s'aperçoit que le facteur classe sociale n'a plus aucun pouvoir explicatif, contrairement à son influence prépondérante sur le taux d'emprunt général. Étant donné que seuls les emprunts spontanés impliquent une accessibilité directe aux mots de l'anglais (les emprunts établis pouvant être transmis par l'entremise d'autres francophones), on peut raisonnablement s'attendre à ce que le niveau de bilinguisme de l'individu soit un prédicteur clef de ce genre d'emprunt. S'il y a bel et bien un effet du niveau de bilinguisme, celui-ci est secondaire par rapport à l'influence du milieu linguistique de l'individu. Les normes de la communauté l'emportent sur les habiletés linguistiques individuelles par plus du double. Il est donc clair que le comportement des locuteurs face à l'emprunt est *acquis* plutôt que relié à des besoins lexicaux. S'il en était autrement, la compétence linguistique individuelle pèserait plus lourd que les autres facteurs. Le taux et le type d'emprunt dépendent au contraire des normes de la communauté linguistique, qui se manifestent sous forme de sanctions contre l'emprunt (excessif), ou sous forme d'une préférence communautaire pour un certain type d'emprunt.

Nos résultats indiquent que les emprunts, surtout les emprunts spontanés, ressemblent aux alternances de code dans la mesure où ils doivent correspondre à un

mode de communication communautaire (Poplack 1980) pour devenir un usage courant. D'un autre côté ils en diffèrent de par leurs caractéristiques linguistiques et leurs corrélations avec les facteurs extralinguistiques. La propension à alterner les codes dépend avant tout du niveau de bilinguisme du locuteur, le milieu linguistique déterminant la préférence pour un type d'alternance donné. Que la classe sociale ne joue ici aucun rôle peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'alternances de code spécialisées et partagées par l'ensemble des francophones dans la région d'Ottawa-Hull. À vrai dire, le répertoire entier des phénomènes bilingues est commun aux locuteurs des deux côtés de la frontière, à des différences de fréquence près attribuables au statut du français sur le plan local, aux attitudes concomitantes des locuteurs et aux normes linguistiques en vigueur dans chacune des communautés.

7. CONCLUSION

Nous avons vu que les francophones de notre échantillon, qu'ils vivent en milieu minoritaire ou majoritaire, montrent des signes d'insécurité linguistique conformes à la vision pancanadienne du rôle du français. Toutefois, les locuteurs de Hull montrent des signes indirects de sécurité linguistique, à la différence des locuteurs minoritaires, qui s'adaptent plus volontiers à la situation de contact. Ces différences d'attitudes se reflètent dans le comportement linguistique des francophones de la région: les locuteurs d'Ottawa utilisent l'anglais de façon innovatrice dans leur français par leur recours aux alternances de code et aux emprunts spontanés. Parmi les locuteurs majoritaires dont le comportement est le plus conservateur, les recours à l'anglais tendent à se limiter aux commentaires métalinguistiques ou, s'il s'agit d'emprunts, aux mots anglais établis depuis longtemps en français, lesquels sont à toutes fins pratiques indifférenciables des éléments lexicaux natifs.¹⁴

Université d'Ottawa
Linguistique
78 Laurier E., OTTAWA, Ontario
Canada K1N 6N5

Shana Poplack

¹ La recherche dont il est question ici fait partie d'un projet de plus grande envergure sur les conséquences sociolinguistiques du contact des langues dans la région d'Ottawa-Hull, projet qui a bénéficié depuis 1982 du soutien généreux du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. La présente étude est une synthèse des résultats de plusieurs rapports de recherche ayant émanés du projet. Nous sommes reconnaissante à Chris Miller et Marguerite Trudel-Maggiore de leur assistance dans la préparation du manuscrit. Cet article est reproduit de Mougeon, R. et Béniak, E., (dir.) 1989. *Le Français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*. Québec: Presses de l'Université Laval. 127-151. Nous tenons à remercier E. Béniak, qui a eu l'obligeance de rédiger la version française de ce texte.

² Ces chiffres proviennent du recensement de 1976, le seul qui était disponible au moment de l'enquête.

³ Tous les détails concernant la constitution de l'échantillon et la collecte du corpus sont donnés dans Poplack 1989.

⁴ Bien qu'il soit ressorti de notre étude que le sexe, l'âge et la classe sociale étaient corrélés dans une certaine mesure avec les attitudes linguistiques, nous ne retiendrons ici que le facteur qui s'est avéré le différenciateur le plus systématique, à savoir la province de résidence.

⁵ Un des avantages de la méthode indirecte d'interprétation des attitudes linguistiques adoptée ici est qu'elle permet non seulement d'avoir accès aux opinions des locuteurs mais également de voir dans quelle mesure ceux-ci les préoccupent réellement.

⁶ *Joual* est un terme nébuleux mais néanmoins d'usage répandu qui sert à étiqueter le français canadien non standard.

⁷ Les codes renvoient au locuteur et à la ligne de l'exemple dans la transcription de l'entrevue.

⁸ En dépit du fait que les quartiers en question demeuraient francophones à 90% en 1976 (cf. la Figure 1).

⁹ Le calcul de l'indice s'est fait à partir d'un score combiné basé sur une auto-évaluation de 1) la langue la plus souvent parlée avec un ensemble de locuteurs, 2) la langue utilisée le plus souvent d'une manière générale, 3) l'habileté à lire, écrire, parler et comprendre l'anglais, et 4) le nombre d'années d'instruction dispensée en anglais. Il en est résulté quatre niveaux de compétence en anglais, ou degrés de bilinguisme, puisque tous les informateurs devaient faire la preuve qu'ils parlaient par ailleurs couramment le français pour être inclus dans l'échantillon.

¹⁰ Le nombre d'alternances de code par entrevue fut utilisé comme mesure (approximative) du *taux* d'alternance. Pour la clarté de l'exposé, dans ce qui suit nous présentons des résultats amalgamés pour les trois quartiers d'Ottawa et les deux de Hull, en fonction de seulement deux niveaux de bilinguisme et trois classes sociales. Il y avait un parallélisme systématique entre les taux des deux sous-groupes amalgamés.

¹¹ Les facteurs extralinguistiques n'influent pas de façon indépendante et significative sur les deux autres types d'alternance de code les plus fréquents, à savoir les alternances "encadrées" et celles qui ont une fonction de répétition ou de traduction.

¹² Les taux plus élevés des alternances de code appartenant aux catégories *commentaire métalinguistique* et *mot juste* chez les locuteurs d'Ottawa (cf. les Tableaux 3 et 4) sont le résultat du fait que ces taux sont des moyennes calculées à partir d'un nombre plus grand de locuteurs et d'alternances de code dans les trois quartiers ontariens. Lorsque chaque type est calculé en proportion du nombre total d'alternances de code, les résultats sont alors tels que dans la Figure 2.

¹³ Le *taux* d'emprunt est le calcul des mots différents d'origine anglaise en proportion de tous les mots (c'est-à-dire du vocabulaire total). Le *type* d'emprunt est le calcul de la proportion des emprunts spontanés sur le nombre total d'emprunts.

¹⁴ Des recherches en cours (Poplack et al. 1988b) vont nous permettre de déterminer si certaines des caractéristiques différentielles des emprunts spontanés et des emprunts établis se reflètent au niveau de la conscience et des sentiments des locuteurs.

REFERENCES

- Auer, J.P. 1981. Bilingualism as a member's concept: language choice and language alternation in their relation to lay assessments of competence. *Sonderforschungsbereich 99*. Konstanz: Universität Konstanz.
- Bourhis, R. et Genessee, F. 1980. Evaluative reactions to code-switching strategies in Montreal. Dans H. Giles, W. P. Robinson et P. Smith (dir.), *Language: Social psychological perspectives*. Oxford: Pergamon Press. 335-43.
- Chambers, J. and Trudgill, P. 1980. *Dialectology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Clarke, S. et King, R. 1982. Speech stereotypes in French Newfoundland: an investigation of language attitudes on the Port-au-Port peninsula. Dans S. Clarke et R. King (dir.), *Papers from the VI annual meeting of the Atlantic Provinces Linguistic Association*. St-Jean (Terre-Neuve): Memorial University of Newfoundland. 105-123.
- Clément, R. (sous presse). Second language proficiency and acculturation: an investigation of the effects of language status and individual characteristics. *Journal of Language and Social Psychology*.
- D'Anglejan, A. et Tucker, G. 1973. Sociolinguistic correlates of speech in Quebec. Dans R. Shuy (dir.), *Language attitudes: current trends and prospects*. Washington, D.C.: Georgetown University Press. 1-27.
- Daoust, D. 1985. Planned change and lexical variation. Communication présentée à NWAVE XIV.
- Genessee, F. et Bourhis, R. 1982. The social psychological significance of code-switching in cross-cultural communication. *Journal of Language and Social Psychology* 1.1. 3-27.
- Giles, H. et Powesland, P.F. 1975. *Speech style and social evaluation*. London: Academic Press.
- Gumperz, J. 1976/1982. Conversational code-switching. Dans J. Gumperz (dir.), *Discourse Strategies*. Cambridge: Cambridge University Press. 59-99.
- Hasselmo, N. 1969. On diversity in American Swedish. *Svenska Landsmål och Svenskt Folkliv*. 53-72.
- Haugen, E. 1950. The analysis of linguistic borrowing. *Language* 26. 210-231.
- Lambert, W. 1967. A social psychology of bilingualism. *Journal of Social Issues* 23, 91-109.
- Lambert, W., Hodgson, R., Gardner, R. et Fillenbaum, S. 1960. Evaluational reactions to spoken languages. *Journal of Abnormal and Social Psychology* 60.44-51.
- LePage, R. et Tabouret-Keller, A. 1980. *Acts of Identity*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Mackey, W. 1970. Interference, integration and the synchronic fallacy. *Georgetown University Round Table on Languages and Linguistics* 23. Washington, D.C.: Georgetown University Press. 195-227.
- Mougeon, R., Béniak, E. et Valois, D. 1984. Variation in the phonological integration of loanwords in a bilingual speech community. Toronto: Centre des études Franco-Ontariennes.
- Naït M'Barek, M. et Sankoff, D. 1987. Le discours mixte arabe/français: des emprunts ou des alternances de langues? Communication présentée à la VIIe réunion annuelle de l'association québécoise de linguistique.
- Poplack, S. 1980. "Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español": toward a typology of code-switching. *Linguistics* 18. 581-618.
- Poplack, S. 1981. Syntactic structure and social function of code-switching. Dans R. Duran (dir.), *Latino Language and Communicative Behavior*. New Jersey: Ablex. 160-184.
- Poplack, S. 1985. Contrasting patterns of code-switching in two communities. Dans H.J. Warkentyne (dir.), *Methods V: Proceedings of the V International Conference on Methods in Dialectology*. Victoria: University of Victoria Press. 363-387.
- Poplack, S. 1989. The care and handling of a megacorpus. Dans R. Fasold et D. Schiffrin (dir.), *Language Variation and Change*. Amsterdam: Benjamins. 411-451.
- Poplack, S. et Miller, C. 1985. Political and interactional determinants of linguistic insecurity. Communication présentée à NWAVE XIV. Université Georgetown.
- Poplack, S. et Sankoff, D. 1984. Borrowing: the synchrony of integration. *Linguistics* 22. 99-135.
- Poplack, S., Sankoff, D. et Miller, C. 1988a. The social correlates and linguistic consequences of lexical borrowing and assimilation. *Linguistics* 26.1. 27-104.
- Poplack, S. et Sankoff, D. 1989. Code-switching. Dans U. Ammon, N. Dittmar et K.J. Mattheier (dir.), *Sociolinguistics: an international handbook of the science of language and society*. Berlin: Walter de Gruyter. 1174-1180.
- Poplack, S., Wheeler, S. et Westwood, A. 1987. Distinguishing language contact phenomena: evidence from Finnish-English bilingualism. Dans P. Lilius et M. Saari (dir.), *The Nordic Languages and Modern Linguistics* 6. Helsinki: University of Helsinki Press. 33-56.
- Poplack, S., Clément, R., Miller, C., Trudel-Maggiore, M. et Purcell, K. 1988b. Peut-on entendre l'intégration d'un emprunt? Communication présentée à NWAVE XVII. Université de Montréal.
- Sankoff, D., Poplack, S. et Vanniarajan, S. 1986. The case of the nonce loan in Tamil. Centre de recherches mathématiques Technical Report 1348. Université de Montréal.
- Scotton, C.M. (sous presse). Code-switching and types of multilingual communities. À paraître dans P. Lowenberg (dir.) *Language Spread and Language Policy: Issues, implications and case studies*. Washington, D.C.: Georgetown University Press.
- Valdés, G. 1981. Code-switching as a deliberate verbal strategy: a micro-analysis of direct and indirect requests among bilingual Chicano speakers. Dans R. Duran (dir.), *Latino Language and Communicative Behavior*. New Jersey: Ablex.